La revue des parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°467 / **SEPTEMBRE 2026**



Grandir *sans peur* à l'école

Revue bimestrielle / ISSN : 0998-9153 / 2,28€

fcpe

SANTÉ

Ritualiser le brossage de dents

ÉDUCATION

L'IA, un ami qui vous veut du bien ?

RÉCOLTEZ DES FONDS

JUSQU'À 30%
du montant de vos ventes

Pour financer vos projets !

DES ACTIONS CLÉ EN MAIN, SIMPLES ET RENTABLES

ACTION GOURMANDE



en partenariat avec PAPILLES & papillotes

ACTION TEXTILE



Chaque années, vos ventes participent à la construction **d'écoles au TOGO**

ADS - TOGO



- **CATALOGUES** prêts à l'emploi en papier et numérique
- **COMMANDE À DISTANCE**
- **ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**



Prenez rendez-vous avec nous !

DIVAM

02.40.54.37.85
partenariat@divam.fr
https://www.divam.fr/

SOMMAIRE

5 **Instantanés**
10 **Nos coups de cœur**

13
Dossier
Grandir *sans peur* à l'école

21
En pratique
ORIENTATION • Études de médecine : retour à une filière unique

SANTÉ • Ritualiser le brossage des dents

PSYCHO • Mâchoire carrée, corps viril… Faut-il s'inquiéter du looksmaxxing ?

ÉDUCATION • L'IA, un ami qui vous veut du bien… en apparence !

26
Décryptage
Aller à l'école en toute sécurité

28
Regards croisés
MARIE-LINE BOSSE/ CHRISTOPHE BENZITOUN
L'orthographe doit-elle compter à nouveau ?

30
Initiative
Médias : former des lecteurs plus avertis

32
Nos actions

34
Portrait
Amadou Konaté

édito

Ensemble, faisons vivre la FCPE

Avant tout, je souhaite vous dire une chose : merci. Merci à celles et ceux qui, partout en France, consacrent du temps et de l'énergie pour faire vivre la FCPE. Vous êtes notre force. Vous êtes celles et ceux qui accueillent les familles devant les écoles, qui répondent à leurs interrogations, qui défendent les droits des élèves dans toutes les instances. Sans vous, notre fédération ne serait pas ce qu'elle est.

Cette rentrée s'annonce exigeante. Les inégalités persistent, les moyens manquent souvent. Plus que jamais, notre rôle est essentiel pour défendre une école publique qui donne à chaque enfant les mêmes chances de réussir.

Chaque échange avec un parent, chaque nouvelle adhésion, chaque liste présentée aux élections, chaque heure donnée bénévolement est une pierre apportée à cet édifice collectif que nous construisons depuis près de 80 ans.

Alors, allons à la rencontre des familles avec enthousiasme. Soyons fiers de nos valeurs, de notre engagement et de porter une parole libre, exigeante et tournée vers l'intérêt de tous les enfants.



Très belle rentrée à toutes et tous. Ensemble, continuons à faire de la FCPE une fédération forte, utile et profondément humaine.

ANNE-CHARLOTTE ROSSI
Présidente de la FCPE

Restons connectés !

Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner gratuitement à la Revue des Parents.

Suivez-nous sur

fcpenationale

fcpe.nationale

fcpenationale

Des questions ? Écrivez-nous

fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales : 14, 45, 78.

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE)
108, avenue Ledru-Rollin
75544 Paris Cedex 11
Tél. : 01 43 57 16 16
www.fcpe.asso.fr
fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication et de la rédaction : Anne-Charlotte Rossi.
Responsable de la revue : Laurence Guillermou.
Rédactrice en chef : Alexandra Defresne.
Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri.
Conception graphique : CITIZENPRESS
Illustrations : David Lory, Bénédicte Govaert.
Crédits photos : iStock, DR.

PUBLICITÉ
Mistral Média
22 rue Lafayette
75009 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00
mistralmedia.fr
Directeur général : Luc Lehérécy.

IMPRESSION
Direct impression
26 bis boulevard de Beaubourg. ZA Paris Est.
77184 Émerainville.

Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

PEFC 10-31-1087
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

IMPRIM'VERT

Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

LYCÉE

Les smartphones interdits à la rentrée

Le ministère a publié au BO du 2 juillet, une circulaire et un vademecum détaillant les modalités de l'interdiction du téléphone portable au lycée en cette rentrée 2026. Les chefs d'établissement devront modifier le règlement intérieur, après « concertation » avec la communauté éducative. En cas de non-respect de la règle, l'objet pourra être confisqué. Une procédure disciplinaire pourra être engagée. Des dérogations sont prévues pour motif médical ou pour des usages pédagogiques. Les organisations siégeant en Conseil supérieur de l'éducation, dont la FCPE, avaient rejeté cette mesure jugée inapplicable, lors de la séance du 7 janvier 2026.



PRÉVENTION

TABAC

L'Assurance-Maladie est favorable à la création d'une « génération sans tabac », à l'image du Royaume-Uni qui, en 2026, a interdit la vente de cigarettes à toutes les personnes nées après le 1er janvier 2009. Cette proposition fait partie des 40 pistes formulées pour préserver l'avenir de notre système de santé.



DÉCRET

Un élève ne doit pas être puni pour les actes de ses parents

En février, dans une lettre adressée aux parents, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, les appelait à s'engager aux côtés de l'école pour améliorer le climat scolaire. Quelques mois plus tard, le changement de ton est saisissant.

Avec le projet de décret examiné au Conseil supérieur de l'éducation du 9 juillet 2026, les parents deviennent soudain une menace potentielle. En effet, le texte prévoit de radier définitivement un élève de son école, collège ou lycée si l'un de ses parents compromet gravement le fonctionnement normal de l'établissement scolaire.

Dès les premières discussions, la FCPE s'est opposée à cette mesure qui fait peser sur l'enfant les conséquences d'actes dont il n'est ni l'auteur ni le responsable. Tout en rappelant son attachement à la protection des personnels contre toute forme de violence, la FCPE considère que ce projet constitue une réponse inadaptée, contraire au principe de responsabilité individuelle et susceptible de fragiliser la continuité de la scolarité de nombreux élèves (rupture des liens avec les camarades, perte des repères…).

À l'initiative de la FCPE, un vœu demandant le retrait des dispositions du projet de décret a été présenté en séance. Ce vœu, auquel 10 organisations syndicales et étudiantes se sont associées, a été adopté très largement. Parallèlement, la FCPE a déposé plusieurs amendements visant à protéger les droits des élèves et à limiter les conséquences de ce dispositif. Face au refus du ministère de retirer son décret « parentalité » de l'ordre du jour, la FCPE ainsi que la quasi-totalité des organisations ont claqué la porte du CSE. Le décret a finalement été publié au *JO* du 29 juillet 2026, sans qu'aucun amendement de la FCPE n'ait été retenu.

EN SAVOIR PLUS :
Internet Retrouvez le communiqué, le vœu et les amendements sur fcpe.asso.fr



© GM-FRMJC Méditerranée

EXTRASCOLAIRE

UNE RENTRÉE SANS SE RUINER

Entre inflation persistante et multiplication des dépenses de rentrée, inscrire son enfant à une activité extrascolaire représente un véritable arbitrage pour de nombreux parents. Partout en France, les 1 000 Maisons des jeunes et de la culture (MJC) défendent une autre approche : celle d'associations d'éducation populaire qui accueillent tous les enfants, sans sélection. Implantées jusque dans les territoires où l'offre est parfois rare — 25 % en quartier prioritaire et 43 % en zone rurale —, elles proposent des tarifs adaptés au quotient familial, des facilités de paiement et l'accès aux dispositifs d'aide comme le Pass'sport, le Pass culture ou ceux des CAF. Les MJC rappellent qu'une activité extrascolaire ne devrait jamais être un luxe, mais un levier d'émancipation accessible à chaque enfant.

3 500

ÉCOLES FERMÉES, et près de 10 000 établissements aux horaires aménagés : c'est le bilan de la canicule 2026.

—

CANICULE

Comment le ministère se prépare pour 2027

Alors que la FCPE réclame un plan canicule depuis 2019, le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray a évoqué le travail d'anticipation d'un prochain épisode de fortes chaleurs, lors d'une audition au Sénat le 7 juillet 2026. Un « plan gouvernemental » sera déclenché pour environ 2 500 établissements à rénover en urgence, avec un diagnostic gratuit réalisé dès cet été, assorti d'une aide aux travaux de 10 000 euros. Il a indiqué que tout le calendrier 2027 des examens serait revu, afin de placer tous les écrits et oraux le matin, jusqu'à 13 heures au plus tard, en mobilisant plus de jurys. Par ailleurs, il s'est dit prêt à considérer, localement, des aménagements horaires des cours dans le 1er degré.

On en parle !

1. NAISSANCE

Depuis le 1er juillet 2026, les jeunes parents peuvent bénéficier d'un congé supplémentaire de naissance. D'une durée maximale de deux mois, il vient en complément du congé de maternité, de paternité, d'adoption ou parental. Il est indemnisé à 70 % du salaire net le premier mois, puis à 60 % le second.

2. SPORT



Septembre Bouge, c'est le nouveau temps fort de la rentrée consacré à la promotion de l'activité physique et sportive pour tous. Pour cette première édition sont prévus : une tournée nationale dans 18 villes-étapes, avec des villages sport-santé gratuits et ouverts à tous, des événements partout en France recensés sur une carte interactive, la deuxième édition de la Fête du Sport, organisée le 14 septembre sur le Vieux-Port de Marseille.

3. SNT

Les élèves de seconde suivront, à partir de la rentrée 2027, une heure d'enseignement dédié à l'intelligence artificielle par semaine, qui sera intégrée au cours de sciences numériques et technologie (SNT), a annoncé le Premier ministre, Sébastien Lecornu, le 19 juin 2026.

LES SALONS ORIENTATION Studyrama

Édition 2026 2027

180 SALONS

dans 58 villes de septembre à juin

AUVERGNE RHÔNE-ALPES		
GRENOBLE	Études Supérieures	3 oct 2026
GRENOBLE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	3 oct 2026
LYON	Études Supérieures	10 oct 2026
LYON	Formations Art, Luxe & Communication	10 oct 2026
LYON	Formations Santé & Sport	10 oct 2026
LYON	Formations Internationales	10 oct 2026
LYON	Formations Tourisme & Hôtellerie-Restauration	10 oct 2026
LYON	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	10 oct 2026
SAINT-ÉTIENNE	Études Supérieures	17 octobre 2026
CHAMBÉRY	Études Supérieures	14 nov 2026
VALENCE	Études Supérieures	14 nov 2026
CLERMONT-FERRAND	Études Supérieures	21 nov 2026
ANNECY	Formations Internationales - Pôle Etudier en Suisse	23 jan 2027
ANNECY	Lycéens & Études Supérieures	23 jan 2027
LYON	Poursuite d'Études & Masters	30 jan 2027
LYON	Études Supérieures & Alternance	30 jan 2027
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ		
DIJON	Études Supérieures	20 & 21 nov 2026
BESANÇON	Études Supérieures	28 nov 2026
BELFORT	Lycéens & Études Supérieures	5 déc 2026
DIJON	Poursuite d'Études & Masters	16 jan 2027
DIJON	Études Supérieures & Alternance	16 jan 2027
BRETAGNE		
QUIMPER	1ères, Terminales & Parents	26 sept 2026
LORIENT	Lycéens & Études Supérieures	3 oct 2026
BREST	1ères, Terminales & Parents	10 oct 2026
RENNES	Études Supérieures - Pôles Formations Santé, Sport & Formations Artistiques	10 oct 2026
RENNES	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	10 oct 2026
VANNES	1ères, Terminales & Parents	21 nov 2026
RENNES	Poursuite d'Études & Masters	6 fév 2027
RENNES	Salon des Études Supérieures & Alternance	6 fév 2027
CENTRE VAL-DE-LOIRE		
TOURS	Formations Art, Mode, Design & Luxe	3 oct 2026
TOURS	Formations Numérique & Cybersécurité	3 oct 2026
TOURS	Formations Santé, Paramédical & Social	3 oct 2026
TOURS	Formations Tourisme & Hôtellerie-Restauration	3 oct 2026
TOURS	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	3 oct 2026
TOURS	Études Supérieures	3 oct 2026
ORLÉANS	Études Supérieures	17 oct 2026
ORLÉANS	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	17 oct 2026
LE MANS	Lycéens & Études Supérieures - Pôle Santé, Social, Sport	21 nov 2026
TOURS	Poursuite d'Études & Masters	13 fév 2027
TOURS	Études Supérieures & Alternance	13 fév 2027
CORSE		
AJACCIO	Lycéens & Études Supérieures	16 jan 2027
GRAND EST		
NANCY	Études Supérieures	3 oct 2026
NANCY	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	3 oct 2026
STRASBOURG	Études Supérieures - Pôle Formations de la Santé	10 oct 2026
STRASBOURG	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	10 oct 2026
STRASBOURG	Formations Internationales	10 oct 2026
TROYES	Lycéens & Études Supérieures	10 oct 2026
MULHOUSE	Lycéens & Études Supérieures	7 nov 2026
MULHOUSE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs, Art)	7 nov 2026
REIMS	Forum Avenir Etudiant	27 & 28 nov 2026
STRASBOURG	Études Supérieures	9 jan 2027
STRASBOURG	Formations Numérique & Cybersécurité	9 jan 2027
STRASBOURG	Sup'Alternance & Apprentissage	9 jan 2027
NANCY	Poursuite d'Études & Masters	16 jan 2027
NANCY	Études Supérieures & Alternance	16 jan 2027
REIMS	Poursuite d'Études & Masters	16 jan 2027
REIMS	Études Supérieures & Alternance	16 jan 2027
METZ	Études Supérieures	23 jan 2027
METZ	Sup'Alternance & Apprentissage	23 jan 2027
HAUTS-DE-FRANCE		
LILLE	1ères, Terminales & Parents	26 sept 2026
LILLE	Formations Artistiques	21 nov 2026
LILLE	Formations de Santé	21 nov 2026
LILLE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs, International)	21 nov 2026
AMIENS	Études Supérieures	28 nov 2026
LILLE	Poursuite d'Études & Masters	13 fév 2027
LILLE	Études Supérieures & Alternance	13 fév 2027
LILLE	Formations Numérique & Cybersécurité	13 fév 2027
PARIS - IDF		
PARIS	Où s'inscrire encore ? Du BTS au Master	5 sept 2026
PARIS	1ères & Terminales	26 sept 2026
PARIS	Salon des Parents	26 sept 2026
PARIS	Accès aux Études Médicales / MMOPK	26 sept 2026
PARIS	Formations Internationales	26 sept 2026
PARIS	Formations Art, Mode, Design - Pôle Jeux Vidéo	14 nov 2026
PARIS	Formations Audiovisuel & Cinéma	14 nov 2026
PARIS	Formations Santé, Paramédical & Social	14 nov 2026
PARIS	Réorientation (Rentrée Décalée)	21 nov 2026
PARIS	Formations Numérique, Informatique, IA & Cybersécurité	21 nov 2026
PARIS	Formations Banque, Assurance, Comptabilité & Gestion	21 nov 2026
PARIS	Formations Droit, RH & Psychologie	21 nov 2026

A DECOUPER - A DECOUPER - A DECOUPER -

Les réponses à vos questions d'orientation près de chez vous !

Inscription gratuite sur **Studyrama.com**/salons

PARIS	Formations en Commerce, Marketing, Communication, Journalisme & Réseaux Sociaux	21 nov 2026
PARIS	Formations Immobilières - Travaux Publics	21 nov 2026
PARIS	Formations Transition Écologique, Énergie & Agroalimentaire	21 nov 2026
PARIS	Grandes Écoles & Prépas	28 & 29 nov 2026
PARIS	Formations du Luxe - Pôle Management Hôtelier	28 & 29 nov 2026
PARIS	Masters, Mastères et MBA	5 déc 2026
PARIS	Formations Aéronautiques, Automobiles, Ferroviaires et Navales & Logistique	16 jan 2027
PARIS	Formations Arts du Spectacle	16 jan 2027
PARIS	Formations Coding, Jeux Vidéo & Informatique	16 jan 2027
PARIS	Formations Création & Design	16 jan 2027
PARIS	Formations & Métiers Défense & Cybersécurité	16 jan 2027
PARIS	Formations Internationales & Séjours Linguistiques	16 jan 2027
PARIS	Formations du Sport - Pôle Nutrition & Diététique	16 jan 2027
PARIS	Formations Tourisme & Hôtellerie-Restauration - Pôle Evénementiel	16 jan 2027
PARIS	BTS & Bachelors	23 jan 2027
PARIS	Sup'Alternance & Apprentissage	23 jan 2027
PARIS	Formations de la Fonction Publique	23 jan 2027
PARIS	Prépas, Concours & Grandes Écoles	23 jan 2027
PARIS	Formations Sanitaires, Sociales & Médico-Sociales	23 jan 2027
PARIS	Formations & Métiers de l'Industrie	23 jan 2027
PARIS	Études Supérieures - Parcoursup derniers conseils	5 mars 2027
PARIS	Masters, MS & MBA	6 mars 2027
PARIS	Études Supérieures – Où s'inscrire encore ?	19 juin 2027
PARIS	Sup'Alternance & Apprentissage - Spécial rentrée	19 juin 2027
NORMANDIE		
CAEN	Études Supérieures	3 oct 2026
ROUEN	Études Supérieures	14 nov 2026
ROUEN	Formations Numérique & Cybersécurité	14 nov 2026
ROUEN	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	14 nov 2026
LE HAVRE	Études Supérieures	16 jan 2027
ROUEN	Études Supérieures & Alternance	date à confirmer
ROUEN	Masters, Mastères & MBA	date à confirmer
NOUVELLE-AQUITAINE		
BIARRITZ	Études Supérieures du Pays Basque	26 sept 2026
BORDEAUX	Études Supérieures	3 oct 2026
BORDEAUX	Formations Art, Communication, Design & Cinéma	3 oct 2026
BORDEAUX	Formations Santé, Paramédical & Sport	3 oct 2026
BORDEAUX	Formations Tourisme & Hôtellerie-Restauration	3 oct 2026
BORDEAUX	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	3 oct 2026
AGEN	Lycéens & Études Supérieures	17 oct 2026
LIMOGES	Études Supérieures	17 oct 2026
LIMOGES	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	17 oct 2026
ANGOULÊME	Formations Art, Communication & Digital	7 nov 2026
ANGOULÊME	Lycéens & Études Supérieures	7 nov 2026
PAU	Études Supérieures	21 nov 2026
PAU	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	21 nov 2026
PÉRIGUEUX	Lycéens & Études Supérieures	21 nov 2026
POITIERS	Études Supérieures	28 nov 2026
BORDEAUX	1ères, Terminales & Parents	5 déc 2026
LA ROCHELLE	Lycéens & Études Supérieures	date à confirmer
BAYONNE	Études Supérieures	23 jan 2027
BAYONNE	Sup'Alternance & Apprentissage	23 jan 2027
BORDEAUX	Études Supérieures & Alternance	6 fév 2027
BORDEAUX	Formations Numérique & Cybersécurité	6 fév 2027
BORDEAUX	Forum des Masters	6 fév 2027
OCCITANIE		
MONTPELLIER	1ères, Terminales & Parents	26 sept 2026
TARBES	Lycéens & Études Supérieures	3 oct 2026
TOULOUSE	Études Supérieures	7 nov 2026
TOULOUSE	Formations Art, Communication, Digital & Cinéma	7 nov 2026
TOULOUSE	Formations Santé, Paramédical & Social	7 nov 2026
TOULOUSE	Formations Internationales	7 nov 2026
TOULOUSE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	7 nov 2026
MONTPELLIER	Études Supérieures	14 nov 2026
MONTPELLIER	Formations Art, Communication, Digital & Cinéma	14 nov 2026
MONTPELLIER	Formations Santé, Sport & Social	14 nov 2026
MONTPELLIER	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs, Art)	14 nov 2026
NÎMES	Lycéens & Études Supérieures - Pôle Santé, Social, Paramédical	21 nov 2026
RODEZ	Lycéens & Études Supérieures	28 nov 2026
NARBONNE	Lycéens & Études Supérieures	5 déc 2026
MONTPELLIER	Poursuite d'Études & Masters	27 fév 2027
MONTPELLIER	Études Supérieures & Alternance	27 fév 2027
TOULOUSE	Poursuite d'Études & Masters	27 fév 2027
TOULOUSE	Études Supérieures & Alternance	27 fév 2027
PAYS DE LA LOIRE		
NANTES	Études Supérieures	26 sept 2026
NANTES	Formations Art, Mode, Design & Luxe	26 sept 2026
NANTES	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	26 sept 2026
LA ROCHE-SUR-YON	Lycéens & Études Supérieures	3 oct 2026
LAVAL	Lycéens & Études Supérieures	7 nov 2026
ANGERS	Formathèque 49	5 déc 2026
NANTES	Formathèque 44	15 & 16 jan 2027
NANTES	Poursuite d'Études & Masters	13 fév 2027
NANTES	Études Supérieures & Alternance	13 fév 2027
RÉGION SUD - PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR		
MARSEILLE	Formations Art, Communication & Digital	3 oct 2026
MARSEILLE	Formations Santé, Paramédical & Social	3 oct 2026
MARSEILLE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	3 oct 2026
NICE	Études Supérieures - Pôles Santé, Social, Paramédical & Tourisme & Hôtellerie-Restauration	3 oct 2026
NICE	Formations Internationales	3 oct 2026
NICE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	3 oct 2026
AIX-EN-PROVENCE	Études Supérieures - Pôle Art, Communication & Digital	10 oct 2026
AIX-EN-PROVENCE	Grandes Écoles (Commerce, Ingénieurs)	10 oct 2026
TOULON	Études Supérieures	7 nov 2026
AVIGNON	Études Supérieures - Pôle Alternance et Apprentissage	5 déc 2026
MARSEILLE	1ères, Terminales & Parents	5 déc 2026
AIX-EN-PROVENCE	Études Supérieures - Pôle Alternance & Apprentissage	9 jan 2027
AIX-EN-PROVENCE	Formations Numérique & Cybersécurité	9 jan 2027
AIX-EN-PROVENCE	Formations Santé, Paramédical & Social	9 jan 2027
NICE	Études Supérieures - Pôle Alternance & Apprentissage	16 jan 2027
NICE	Formations Numérique & Cybersécurité	16 jan 2027
NICE	Formations Tourisme & Hôtellerie-Restauration	16 jan 2027
TOULON	Poursuite d'Études & Masters	20 fév 2027
TOULON	Études Supérieures & Alternance	20 fév 2027
CANADA - QUÉBEC & ONTARIO		
MONTRÉAL	Études Post Secondaires	7 nov 2026
TORONTO	Études Post Secondaires	14 nov 2026

A DECOUPER - A DECOUPER - A DECOUPER -

GUIDE

MONDE CONNECTÉ

«Nous sommes la première génération de parents à élever des enfants qui grandissent en ligne, et personne ne nous a donné le mode d'emploi ». C'est pour répondre à ce besoin que le CLEMI et l'Unesco viennent de publier le guide *Grandir dans un monde connecté*, ça s'apprend. Temps d'écrans, éducation aux médias et à l'information, intelligences artificielles, cyberviolences, l'ouvrage livre des conseils pratiques pour des parents qui veulent savoir par où commencer ! Gratuit sur clemi.fr



BIZUTAGE

Une campagne de prévention nationale

Jusqu'au 17 octobre 2026, le Comité national contre le bizutage (CNCB) mènera une nouvelle campagne de sensibilisation sur le bizutage *via* les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) en direction des jeunes de 18 à 24 ans de la France entière, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace. Objectif ? Amener les jeunes à refuser le bizutage et à dénoncer toutes les violences insidieuses dont ils pourraient être victimes, lors de la rentrée, dans les établissements d'enseignement secondaire, supérieur et sportif.
La campagne de 2024 avait touché 1 304 000 jeunes, suscité 4 366 000 vues de vidéos, 4 754 000 impressions et 13 000 clics sur le site du CNCB. Elle n'avait concerné que la région Île-de-France pour des raisons financières.
contrelebizutage.fr

CIRCULAIRE

Mieux accompagner les élèves en souffrance psychique

« Un élève en souffrance psychique doit être protégé et n'est pas en situation d'apprendre correctement. Repérer tôt et orienter vite, c'est protéger à la fois sa santé et son avenir scolaire », a déclaré le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray, à l'occasion de l'événement « Santé mentale, Grande cause nationale » organisé le 2 juin au ministère de la Santé.
Une ambition qui s'est traduit dans un texte officiel. Publiée au *BO* du 2 juillet 2026, une circulaire renforce les modalités de repérage, d'orientation et de prise en charge des enfants et adolescents présentant des signes de souffrance psychique. Chaque école, collège et lycée devra disposer d'un protocole précisant le rôle de chaque acteur. Si l'ensemble de la communauté éducative participe au repérage, seuls les médecins, infirmiers, psychologues et assistants de service social de l'Éducation nationale sont habilités à évaluer les situations et à organiser l'orientation vers les soins.



Un courrier « coupe-file »

En cas de danger immédiat, un appel au 15 permettra de mobiliser sans délai le service d'accès aux soins (SAS) et, lorsque cela est possible, la filière psychiatrique. Pour les situations non urgentes, les familles pourront bénéficier d'un courrier « coupe-file » facilitant l'accès aux consultations. La circulaire prévoit également un renforcement de la coopération entre les établissements scolaires, les agences régionales de santé et les professionnels de santé afin de fluidifier les parcours de soins.
La FCPE reste circonspecte, car cette circulaire ne pourra produire ses effets sans un renforcement massif des effectifs des personnels de santé scolaire. Sans ces recrutements, ces avancées risquent de rester des intentions.



75 %

DES ÉLÈVES savent ce qu'ils veulent faire plus tard à l'issue du projet Mon ESS à l'école.

(Source : Étude d'impact de l'ESPER)

PROJET

S'émanciper collectivement

La IIe édition de « Mon entreprise sociale et solidaire à l'école » est lancée pour l'année scolaire 2026-2027. Ce dispositif invite les collégiens et lycéens à créer un projet collectif inspiré de l'économie sociale et solidaire (ESS). Ce modèle économique regroupe des associations, coopératives, mutuelles ou fondations qui privilégient l'utilité sociale, la coopération et la gouvernance démocratique plutôt que le seul profit. Les élèves peuvent ainsi créer une boutique solidaire ou organiser un atelier de sensibilisation au bien manger. L'occasion, pour les jeunes, d'apprendre à entreprendre autrement tout en développant leur engagement citoyen.

EN SAVOIR PLUS :
Internet Tous les détails du programme sur lesper.fr.

initiatives.fr

AU CŒUR DES **PROJETS SCOLAIRES ET ASSOCIATIFS**



Ouvrez la porte à vos projets

FINANCEZ VOS SORTIES

avec des actions clés en main sur initiatives.fr

CHOCOLATS I OBJETS TENDANCE ET PERSONNALISÉS I TOMBOLAS ET LOTOS I FLEURS I CALENDRIERS

Nos coups de cœur

**Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter…
des idées pour toute la famille !**



© Stephane Vallée

PATRIMOINE

LA GRANDE GUERRE
À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le musée de la Grande Guerre, à Meaux, ouvrira exceptionnellement les portes de ses réserves – samedi (10 h et 15 h), dimanche (10 h et 14 h).
Au programme également : des visites guidées et des rencontres autour de ses collections et de ses expositions temporaires. Attention, places limitées.

Internet museedelagrandeguerre.com

CONCOURS

Science Factor

Pour sa 15e édition, Science Factor place l'intelligence artificielle au cœur de son concours d'innovation. Jusqu'au 31 décembre, les jeunes de la 6e à la terminale (de 2 à 4 participants, pilotés par une fille) peuvent déposer leur invention en ligne. La remise des prix aura lieu le 24 mars 2027.

Internet sciencefactor.fr



BD

40 ANS, TOUJOURS EN SIXIÈME

Louison – autrice de BD que l'on adore – a fait sa scolarité « option chaotique » au collège Montaigne à Paris. À la rentrée 2025, à 40 ans, elle décide d'y retourner et intègre une classe de 6e. Pendant un an, elle dessine avec humour et tendresse, le quotidien des élèves : les élections des délégués, la cantoche, l'oubli des trousses, la patience des profs… Et rien n'a vraiment changé !

Ed. Dargaud, 22 €.

CINÉMA

Séance à 1 euro

Voici une petite idée pour que les moins de 26 ans bâtissent leur culture cinématographique à moindre frais ! Du 16 septembre au 19 novembre 2026, la Cinémathèque française met à l'honneur 180 films pour fêter ses 90 ans. Voir quelques-uns des plus beaux films du monde pour un euro la séance, ça ne se refuse pas !

Internet cinematheque.fr



AIN

LA VIE RÉTRO
Replongez dans le quotidien des années 30 et 50 : Seconde Guerre mondiale, congés payés, arrivée des premières voitures… C'est ce que propose l'exposition « La vie rétro en Playmobil » du musée de la Résistance et de la déportation de l'Ain, à Nantua. Les enfants seront fans des reconstitutions réalisées avec les mythiques figurines, et les adultes sans doute un peu nostalgiques !

Internet patrimoines.ain.fr

CINÉMA



Joyeuse Jungle !

Alors qu'Elizabeth, 9 ans, espérait passer ses vacances à lire dans un hamac, elle doit garder son petit frère Léo. Et le voilà qui disparaît, emporté dans une pirogue. Avec le film *Joyeuse Jungle !*, à faire découvrir aux plus petits dès 5 ans, le réalisateur Edmunds Jansons explore la relation complexe entre frère et sœur – qui s'aiment autant qu'ils se chamaillent –, et le fragile équilibre entre nature et civilisation. Les sublimes illustrations d'Elina Braslina mettent en avant une jungle vénézuélienne imprévisible, qui prend vie de façon saisissante.

À l'affiche le 7 octobre. Durée : 73 min.

EXPO



© Kerry James Marshall / President and Fellows of Harvard College

Kerry James Marshall

Imposer la représentation des corps noirs, féminins et masculins, dans la peinture à égalité avec les corps blancs. Voici la volonté de l'artiste américain Kerry James Marshall, dont les œuvres monumentales seront exposées du 18 septembre 2026 au 24 janvier 2027 au Musée d'Art Moderne de Paris. Exceptionnel.

mam.paris.fr



CINÉMA

MA TOUTE PETITE ÉCOLE

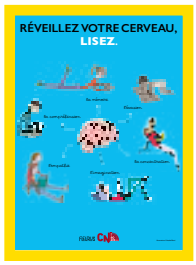
Embarquez au cœur de la plus petite école de France, perchée dans le minuscule hameau de La Gurraz en Haute-Tarentaise. Le réalisateur Pascal Plisson y a posé ses caméras pour capter, au fil des quatre saisons, leur quotidien, leurs rêves, leur inquiétude face à la menace de fermeture. Un documentaire joyeux et sensible, à l'image de l'enfance.

À l'affiche le 14 octobre 2026.



#LISEZ

Loin du tumulte du monde, lire, c'est s'accorder un temps de respiration, d'imaginaire, de liberté. Et retrouver le goût de l'attention.



PRÉVENTION

RÉVEILLEZ VOTRE CERVEAU

Alors que les jeunes Français ne consacrent plus que 18 minutes à la lecture chaque jour, contre 3 h 01 aux écrans, le Centre national du livre et les Éditions Fleurus publient un dépliant pour décrire les six super-pouvoirs de la lecture sur le cerveau !

À télécharger sur centrenationaldulivre.fr



HISTOIRES

NETFLIX BOOK FESTIVAL

Lupin, La Chronique des Bridgerton, À l'est d'Éden… Et si la prochaine série de vos ados leur donnait envie d'ouvrir un livre ? Pour célébrer le succès des adaptations littéraires et des œuvres qui les inspirent, le Netflix Book Festival s'installe du 16 au 18 octobre à Ground Control (Paris), avec rencontres, lectures, animations et bibliothèque éphémère.

groundcontrolparis.com



ÉVÉNEMENT

BIBLIS EN FOLIE

Après le succès des deux premières éditions, Biblis en folie revient les 2, 3 et 4 octobre 2026. Pendant trois jours, plus de 3 000 animations gratuites – lectures, concerts, ateliers, expositions, rencontres, jeux, projections… – inviteront petits et grands à (re)découvrir ces lieux de culture et de partage, au cœur de tous les territoires.

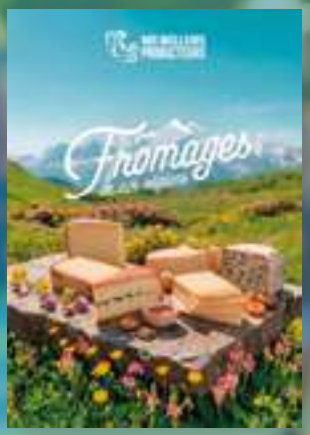
biblisenfolie.culture.gouv.fr

FINANCEZ
LES PROJETS SCOLAIRES DE VOTRE APE

JUSQU'À 40% DE BÉNÉFICES





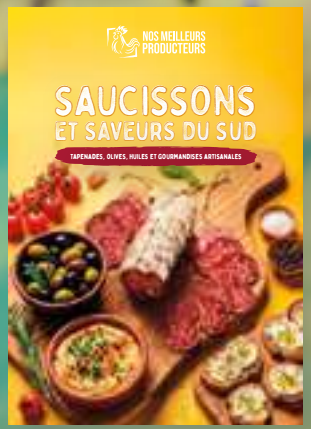








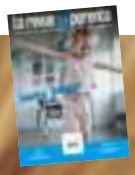




DÉCOUVREZ NOS OPÉRATIONS CLÉS EN MAINS SUR

PRODUITS ARTISANAUX FRANÇAIS

SINERGY
le partenaire des écoles & associations



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Toutes les 3 minutes, un enfant est victime de violence sexuelle en France.

2. 5,5 millions de femmes et d'hommes adultes ont été victimes dans leur enfance.

3. L'impunité des agresseurs et l'absence de soutien aux victimes coûtent 9,7 milliards d'euros par an.

Grandir *sans peur* à l'école

L'actualité récente – de Bétharram au scandale du périscolaire à Paris – nous l'a brutalement rappelé : les violences sexuelles, physiques, psychologiques ou éducatives peuvent aussi se produire dans le cadre scolaire. Comment les repérer ? Pourquoi les institutions peinent-elles encore à protéger les enfants ? Quel rôle les parents et leurs représentants peuvent-ils jouer ? Enquête.

Texte : ÉMILIE GILMER



Comprendre l'ampleur d'un phénomène



© Laurence Guillermou

Il aura fallu attendre le travail parlementaire de Violette Spillebout, députée du Nord, et de Paul Vannier, député du Val-d'Oise, pour que des mots clairs soient posés. Leur rapport d'enquête[1], rendu public le 2 juillet 2025, annonce dès son introduction qu'ils se sont attachés à « analyser les ressorts des violences de toutes natures commises par des adultes ayant autorité ou avec leur complicité, à l'encontre d'élèves, en milieu scolaire, tâche inédite à leur connaissance ». Certes, les enquêtes nationales – de climat scolaire et de victimation ou les données produites dans le cadre de l'enquête Sivis[2] – apportent régulièrement un éclairage sur la violence scolaire. Mais, ces données se concentrent sur les faits commis par des élèves sur d'autres élèves ou sur les personnels des établissements (bien plus nombreux, il est vrai, que ceux commis par des membres du personnel).

Pourtant, ces violences existent et laissent des traces durables sur leurs victimes. La commission d'enquête a mis au jour, notamment, des données confidentielles, issues de l'application nationale « Faits établissement ». Sur l'année scolaire 2023-2024, par exemple, 1 198 faits de violence mettant en cause des personnels ont été renseignés dans l'application par les chefs d'établissement. Des éléments très « parcellaires » – puisqu'ils ne recouvrent que les établissements publics relevant de l'Éducation nationale – mais qui lèvent tout de même un coin du voile…

10 % des violences sexuelles commises en milieu institutionnel

Faute de données suffisantes, la solution pour appréhender les violences en milieu scolaire est alors de s'inscrire dans un contexte plus général, sociétal, dans lequel les violences faites aux enfants demeurent, comme le souligne le rapport : « un phénomène massif ». Concernant les violences sexuelles, par exemple, « on estime à 160 000 le nombre de victimes annuelles, soit un enfant victime de viol ou d'agression sexuelle toutes les trois minutes, observe Alice Gayraud, ancienne responsable du plaidoyer de la Ciivise[3]. Sachant que 10 % d'entre elles seraient commises en milieu institutionnel. »

Ce pourcentage est corroboré par d'autres éléments : la Ciivise nous apprend que « 3,9 millions de femmes (14,5 %) et 1,5 million d'hommes (6,4 %) vivant en France ont été victime de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans avec un âge moyen des premières violences estimé à 8,5 ans. Or, si dans 81 % des cas, ces violences sont subies dans le cadre familial, dans environ 10 % des cas, elles ont été infligées en milieu institutionnel (établissements scolaires, institutions de loisirs, institutions religieuses, établissements d'aide à l'enfance, entre autres).

Plus ancien encore : en 1997, la nouvelle ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, sensibilisée sur le sujet en suivant des affaires intervenues dans les Deux-Sèvres, écrit une circulaire précisant que « le phénomène des violences sexuelles […] concerne près d'un enfant sur dix », le plus souvent dans la famille, mais « dans 10 % des cas », du fait « d'une personne ayant autorité sur le mineur, tel qu'un enseignant ou un éducateur. »

94,5 %
DES PERSONNES mises en cause pour viol ou agression sexuelle sur mineur sont des hommes.
(Source : ministère de la Justice)

La société frappée d'une « amnésie historique »

On peut alors s'interroger : tandis que les scandales se sont succédé, pourquoi est-on plongé dans un même état de stupeur dès qu'une nouvelle affaire surgit ? « La société, à plusieurs moments, a semblé prendre conscience de l'ampleur et de la gravité de ces violences, analyse Alice Gayraud. Et puis à chaque fois, elle oublie. On peut parler, s'agissant des violences sexuelles sur mineurs, d'une forme d'amnésie historique. »

> « À chaque scandale, la société oublie. On peut parler, s'agissant des violences sexuelles sur mineurs, d'une forme d'amnésie historique. »
>
> **ALICE GAYRAUD, ancienne responsable du plaidoyer de la Ciivise**

FOCUS : LA LIBÉRATION DE LA PAROLE EN 5 DATES

- **Janvier 2021.** La Ciivise est créée. Le rapport *Violences sexuelles faites aux enfants : « On vous croit »* est publié en novembre 2023.
- **Juillet 2025.** Le rapport de la commission d'enquête sur la prévention des violences dans les établissements scolaires est rendu public.
- **Mars 2026.** Un protocole d'action en cas de violences sexistes ou sexuelles au sein des écoles et établissements scolaires est publié à l'initiative du ministère de l'Éducation nationale.
- **Juin 2026.** Le 1er juin, la proposition de loi « Protéger les enfants et lutter contre les violences en milieu scolaire » est adoptée par l'Assemblée nationale en première lecture.
- **Juin 2026.** Le 17 juin, la sénatrice Agnès Evren est désignée rapporteure de la mission d'information du Sénat consacrée à la prévention et au traitement des violences dans le périscolaire à l'échelle nationale.

La circulaire de 1997 en atteste : « L'actualité récente a mis en lumière de nombreux faits de pédophilie commis au sein de l'institution scolaire ou à l'occasion d'activités extérieures organisées par des établissements » et évoqué le souhait que « la parole de l'enfant […] trop longtemps étouffée [soit] entendue et écoutée et sa souffrance prise en compte »…

En 2021, le #MeTooInceste – entraîné par le livre retentissant de Camille Kouchner *La Familia grande* – et l'affaire Bétharram, révélée en 2023, provoquent à nouveau un électrochoc. Pourtant, trois ans après, lorsque le scandale du périscolaire parisien éclate, la même sidération… « Le problème est que la société ne veut pas voir ces violences, poursuit l'experte. Prendre conscience de leur ampleur, c'est s'interroger sur notre responsabilité. Car accepter cette réalité, c'est accepter que chacun et chacune d'entre nous avons potentiellement laissé passer sous nos yeux des enfants victimes de violences sexuelles. »

Des victimes insuffisamment protégées

D'autant plus que la plupart des enfants victimes parlent… mais sont peu entendus. La Ciivise montre que 92 % des enfants dénonçant des violences ne sont pas protégés. « Protéger signifie faire cesser les violences, porter plainte et permettre à l'enfant de bénéficier de soins spécialisés », précise Alice Gayraud. Sauf que, là encore, des défaillances enrayent le processus. Au sein de la Justice, d'abord, entravée par un manque chronique de moyens et une difficulté à prendre la pleine mesure des violences faites aux enfants, l'affaire Lyhanna a tragiquement mis au jour cette réalité. « Près de 75 % des plaintes pour violences sexuelles faites aux enfants sont classées sans suite, observe l'experte. Or, 70 % de ces plaintes ont été classées sans qu'aucun acte d'enquête ne soit diligenté. »

L'accès aux soins, aussi, est très largement insuffisant ; les structures publiques étant saturées. Selon un rapport d'information de l'Assemblée nationale, il faut compter entre 12 et 18 mois pour obtenir un premier rendez-vous dans un centre médico-psychologique (CMP). Une situation à l'origine d'injustices criantes quand on sait qu'une séance pour des soins spécialisés en psychotraumatisme, nécessaires à tout enfant victime, coûte en moyenne 90 €.

Renforcer la formation des adultes

Dans ce marasme, l'adoption à l'unanimité en première lecture, le lundi 1er juin 2026, de la proposition de loi[4] portée par Violette Spillebout et Paul Vannier, éclaircit un peu l'horizon. Parmi les mesures phares, figure le renforcement du contrôle d'honorabilité des personnels et intervenants au contact des élèves (aujourd'hui réalisé uniquement lors du recrutement, il serait désormais renouvelé au minimum tous les trois ans). Le texte prévoit aussi de renforcer la sensibilisation des élèves et la formation de l'ensemble des adultes travaillant dans les établissements scolaires ou dans le périscolaire. Il renforce par ailleurs les contrôles exercés par l'État sur les établissements privés sous contrat.

En attendant, l'inquiétude des parents reste vive : à Paris, par exemple, la fréquentation des accueils de loisirs a baissé cet été de 16 %. « L'émotion et la colère sont absolument légitimes, bien sûr, observe Alice Gayraud. Néanmoins, au regard des chiffres – rappelons que 80 % des violences faites aux enfants ont lieu au sein de la famille – penser que l'endroit où l'enfant est le plus en insécurité est l'école ou le périscolaire, est une erreur d'analyse. » Soulignons, par ailleurs, comme cela est dit dans le rapport d'enquête, que « les personnels des établissements scolaires accomplissent leurs missions, dans leur immense majorité avec professionnalisme et bienveillance. » Une façon d'appeler à construire collectivement une culture de la protection de l'enfance, sans jeter l'opprobre sur toute une profession.

(1) « Sur les modalités du contrôle par l'État et de la prévention des violences dans les établissements scolaires ».

(2) Système d'information et de vigilance sur la sécurité scolaire.

(3) Commission indépendante sur l'inceste et les violences faites aux enfants.

(4) Visant à « protéger les enfants et à lutter contre les violences en milieu scolaire ».

LA FCPE EN PREMIÈRE LIGNE

1. En décembre 2020, *la Revue des Parents* consacre un dossier à la question de l'inceste, « Protégeons (vraiment) les enfants », n°433, à lire sur fcpe.asso.fr/revue-des-parents.

2. En mars 2025, la FCPE est auditionnée par la commission d'enquête parlementaire sur les violences en milieu scolaire. Fin 2025, elle contribue au projet de loi transpartisan « Protéger les enfants et lutter contre les violences en milieu scolaire ».

3. En juin 2026, la FCPE organise un webinaire en présence de Violette Spillebout et Paul Vannier, co-rapporteurs de la proposition de loi.

4. En juillet 2026, la FCPE annonce avoir rejoint la Coalition féministe et enfantiste, qui rassemble plus de 160 organisations engagées pour une réponse globale aux violences sexuelles. L'objectif : obtenir une loi-cadre intégrale associant prévention, protection, accompagnement des victimes, justice, réparation et lutte contre la récidive, assortie des moyens financiers nécessaires à son application.





© L'Hebdo du Vendredi

Manifestation des élèves le 21 février 2024 devant le lycée Pierre-Bayen à Châlons-en-Champagne.





Paris (75) et Châlons-en-Champagne (51)

Sur le terrain ...

Quand les représentants de parents donnent l'alerte

Confrontés à des témoignages parfois glaçants, les représentants de parents ne détournent pas le regard. Un rôle complexe, mais nécessaire, où le soutien du collectif est crucial. L'engagement des parents FCPE pour mettre au jour les manquements dans l'affaire du lycée Bayen, à Châlons-en-Champagne, le démontre.

Sébastien Soulas est président du CDPE 51 (Marne) et de l'union Châlonnaise FCPE.

« Un dialogue difficile avec l'institution »

« En septembre 2023, nous sommes contactés par les parents d'élèves de la section cirque du lycée Bayen de Châlons-en-Champagne. Nous apprenons que le professeur de français, co-directeur de cette section, vient d'être mis à pied, après de nombreuses plaintes d'élèves longtemps laissées sans suite. En effet, Marie-Pierre Jacquard, professeure de sport à Bayen[1] – et principale lanceuse d'alerte dans cette affaire – a recueilli de nombreux témoignages et tente depuis plusieurs mois d'alerter sa hiérarchie. Face à l'absence de réaction, elle a finalement décidé quelques mois plus tôt de saisir le procureur de la République. Une enquête judiciaire vient d'être enclenchée : neuf plaintes sont déposées contre l'enseignant, notamment pour viol et agression sexuelle. Les faits s'étalent de 1998 à 2023… À ce moment-là, nous essayons d'échanger avec la cheffe d'établissement, mais le dialogue est difficile. En octobre 2023, nous écrivons un premier courrier au recteur où nous nous alarmons de la situation. En parallèle, il répond à un courrier des parents d'élèves, maintenant son soutien à la cheffe d'établissement. Les parents envoient un troisième courrier, plus vindicatif. Le recteur leur répond qu'il va mettre en place une cellule d'écoute. Il n'en est rien. »

« Les premières alertes dataient de 2021 »

« Le 7 décembre 2023, le prof incriminé se suicide, ce qui stoppe l'action au pénal. En janvier 2024, les parents d'élèves circas-



© Alexandra Defresne

Manifestation le 8 juin 2026 en hommage à Lyhanna, place Vendôme à Paris.

LE CAS DU PÉRISCOLAIRE

« À Paris, nous avons créé un espace de signalement des violences »

Florence Gatineau-Sailliant est administratrice de la FCPE Paris.

Qu'est-ce qui vous a poussé à agir, avant même les révélations récentes autour du périscolaire ?
En tant que représentante des parents d'élèves depuis une quinzaine d'années, dès lors que je relate des violences envers des élèves de la part de personnels de l'Éducation nationale ou du périscolaire, je fais face à un mur. Quasi systématiquement, on entend que ce sont les parents qui surinterprètent ou les enfants qui ont une perception biaisée. Fort heureusement, à l'échelle individuelle, il y a des gens formidables, qui font très bien leur travail. Mais il y a un fonctionnement, une architecture de l'institution qui fait que la possibilité d'une remise en question est très faible : on a le sentiment que la priorité est de protéger l'institution plutôt que de protéger les élèves.

Qu'avez-vous mis en place ?
À la suite de notre congrès de juin 2025, où les conseils locaux de Paris ont voté à l'unanimité des motions concernant la lutte contre les violences d'adultes envers enfants et les violences[1] sexuelles, la FCPE Paris a créé la commission Agir contre les violences. Son action s'articule autour de trois axes : la prévention, le signalement, l'accompagnement. Nous développons la formation des parents à travers des webinaires dédiés et des fiches réflexes. Nous avons aussi créé un espace de signalement des violences, *via* un formulaire. Enfin, nous apportons un soutien direct aux familles de victimes et aux conseils locaux confrontés à ces situations. Notre rôle, si nous avons connaissance d'un signalement, est d'en alerter immédiatement la direction de l'établissement, et de veiller à ce que les personnes en charge prennent leurs responsabilités et que la sécurité des enfants soit assurée. Mais en tant que représentants des parents bénévoles, nous ne nous substituons pas aux autorités compétentes. Ces sujets sont douloureux, il est important que le représentant de parents d'élèves ne reste pas seul et n'hésite pas à demander de l'aide.

Qu'attendez-vous aujourd'hui des pouvoirs publics ?
Il n'existe toujours pas de cellule dédiée au traitement de ces violences au sein de l'Éducation nationale. La chaîne de signalement n'est pas claire. Ce que nous demandons, c'est un point d'entrée unique, un numéro d'urgence national. D'autant plus que la direction des établissements n'est pas toujours réactive. Aujourd'hui d'ailleurs, le conseil que nous donnons lorsqu'un signalement est fait et que rien ne se passe, c'est de contacter directement le procureur de la République. C'est l'intérêt de l'enfant qui prime.

siens reprennent contact avec nous et le 14 février 2024, nous interpellons le recteur pour la deuxième fois. Le 15 février, un CESCE[2] se tient au sein du lycée, où l'on comprend qu'aucune mesure d'ampleur ne sera prise. Le seul élément avancé est la mise en place du programme pHARe, qui n'a rien à voir avec l'affaire en cours puisqu'il s'agit d'un plan de lutte contre le harcèlement scolaire. Quelques jours plus tard, une manifestation s'organise devant le lycée : l'affaire commence à être médiatisée, elle prend de l'ampleur. Un nouvel échange a lieu avec le recteur, des mesures d'accompagnement (un infirmier, une cellule extérieure) sont enfin mises en place. On est en mars 2024, six mois après notre premier courrier ! Commence aussi l'enquête administrative de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGéSR). Elle révèlera que Marie-Pierre Jacquard avait adressé des alertes, dès juillet 2021, à la direction du lycée et au rectorat et pointera, dans cette affaire, "un manque généralisé de discernement". »

« Nous voulons que les victimes soient reconnues »

« Fin décembre 2024, nous rencontrons un avocat contacté quelques mois plus tôt, qui, entre temps, a travaillé sur le dossier et recueilli de nombreux témoignages. Il nous propose de déposer une plainte contre l'État/le rectorat, auprès du tribunal administratif pour sa non-réaction dans des délais respectables, en fonction des informations dont il disposait. À la FCPE, nous sommes une équipe de militants très mobilisés et déterminés à aller jusqu'au bout, malgré le « coût » en termes de temps et d'engagement. En mars 2025, nous actons collectivement notre participation à cette action en justice. En avril, nous recevons Violette Spillebout et Paul Vannier, corapporteurs de la commission d'enquête parlementaire sur la prévention des violences scolaires pour une discussion informelle sur l'affaire. Le 19 décembre 2025, une dizaine de dossiers sont simultanément déposés, notamment par trois ex-lycéens, victimes présumées de l'enseignant, des parents d'élèves, la lanceuse d'alerte Marie-Pierre Jacquard et la FCPE de la Marne. Ce que nous en attendons ? Que les victimes soient reconnues et que l'administration reconnaisse ses fautes dans la gestion défaillante des signalements concernant les agissements de cet enseignant. Et surtout, que cela ne se reproduise plus, ici comme ailleurs. La sécurité des élèves n'est pas négociable.

(1) Elle porte plainte aujourd'hui contre l'État devant le tribunal administratif, considérant avoir été harcelée par sa hiérarchie.

(2) Comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.



“Croire et protéger est essentiel”

La Maison de la résilience de Nancy propose une prise en charge pluridisciplinaire aux patients souffrant de troubles post-traumatiques notamment liés aux violences sexuelles. L’éclairage du Dr Cécile Tychyj, interne en psychiatrie.

Comment les violences affectent-elles le cerveau et le développement émotionnel d’un enfant ?

Cécile Tychyj : Les violences en général affectent les structures cérébrales. C’est particulièrement vrai chez les enfants car leur cerveau est en plein développement. Les violences ont un impact sur les structures qui permettent les apprentissages, la gestion des émotions, la mémorisation. Plus l’enfant est impacté tôt, plus il est impacté et plus ses structures sont touchées. À long terme – et si son psycho-traumatisme[1] n’est pas pris en charge *via* des soins adaptés – il peut y avoir des effets dans toutes les sphères de sa vie : relationnelle, affective, mais aussi scolaire et professionnelle. Quand il y a des reviviscences (des images intrusives, des *flash-backs*, par exemple), la capacité à se concentrer est mise à rude épreuve. Par ailleurs, les enfants qui ont vécu des événements traumatiques ont aussi davantage de risques de développer des maladies métaboliques ou cardiovasculaires. La santé physique est aussi impactée.

Peut-on se relever d’un psycho-traumatisme vécu dans l’enfance ?

C.T. : Oui, heureusement, on peut s’en sortir. Car même si les violences affectent les structures cérébrales, la plasticité du cerveau est telle qu’il est possible, quand on est en sécurité et que l’on retravaille sur ce que l’on a vécu, de recréer de nouveaux réseaux neuronaux. Le travail que nous faisons, au sein de la Maison de la résilience, poursuit cet objectif. Il s’agit de rééduquer le cerveau à « l’ici et maintenant », le ramener vers le moment présent, lui rappeler qu’il est en sécurité. Cela se fait avec des outils d’ancrage, afin de lutter contre la dissociation. En cas de psycho-traumatisme, le passé revient dans le présent, sous forme de reviviscences. Le but est donc de réinstaurer une frontière entre les deux. On utilise aussi différentes techniques thérapeutiques validées, l’EMDR[2] par exemple, qui est une technique d’intégration où l’on « retraite » les souvenirs traumatiques, afin d’en réduire l’impact émotionnel. Il existe également beaucoup de thérapies comportementales et cognitives (TCC) pour travailler sur les différentes croyances résultant du traumatisme vécu ; sur soi-même, sur le monde ou sur les autres.



© CHRU de Nancy

Combien de temps cela peut-il prendre ?

C.T. : C’est très difficile à évaluer, car cela dépend de nombreux facteurs : à quel âge les violences ont-elles commencé ? Combien de temps ont-elles duré ? Y a-t-il eu ou non une réelle protection ? L’environnement actuel est-il ou non sécure ? Le plus important est vraiment de croire et de protéger. Lorsqu’un enfant n’est pas cru, ou que rien ne se passe alors qu’il a parlé, on rajoute du traumatisme au traumatisme. On le sait aujourd’hui : une amnésie dissociative, par exemple, qui se définit par l’oubli d’éléments de vie ou d’événements traumatiques, est largement aggravée par le fait de ne pas avoir été cru. Et le fait de ne pas se remémorer les souvenirs aggrave le fait de ne pas être cru. C’est donc un vrai cercle vicieux qui empêche aussi l’accès aux soins ou l’accès à une réparation dans le cadre d’une procédure judiciaire. Cela crée une vulnérabilité et accentue le risque de revictimisation.

(1) Une blessure psychique profonde résultant d’une confrontation, directe ou indirecte, à un événement violent mettant en cause l’intégrité physique, psychique, morale de la personne.

(2) *Eye movement desensitization and reprocessing*, ou désensibilisation et retraitement par les mouvements oculaires.



Parents, adoptez les bons réflexes

Comment détecter une violence ?

→ **Être attentif** aux changements de comportement chez son enfant ;
→ Si l'enfant évoque des violences, **noter ses paroles** telles qu'elles ont été dites sans les reformuler ;
→ **Déculpabiliser l'enfant** (« ce n'est pas de ta faute ») et le féliciter de parler ;
→ **Le rassurer,** lui dire que vous allez l'aider (« c'est notre rôle de parent de t'aider et de te protéger ») ;
→ Si votre enfant refuse de parler davantage, **ne pas insister.** S'assurer toutefois qu'il parle à un tiers : psychologue, médecin traitant.

Qui contacter ?

→ **Demander, par écrit, un rendez-vous** avec la direction de l'établissement ou du périscolaire ;
→ **Demander que des mesures immédiates** soient prises pour protéger votre enfant ;
→ **Demander un suivi** régulier de la situation ;
→ **Prendre soin de l'enfant :** mettre en place un suivi par le médecin traitant, un psychologue, la maison des adolescents ou le centre médico-psychologique (CMP) ;
→ En cas de violences à caractère sexuel, **porter plainte** au commissariat ou auprès du procureur.

Que faire en cas de défaut de prise en charge par l'établissement ?

→ **Écrire à l'IEN** (inspecteur de l'Éducation nationale) s'il s'agit de violences scolaires ou à la Direction de l'enfance et de l'éducation ou des Affaires scolaires de votre commune. s'il s'agit de violences périscolaires ;
→ **Contacter le 3018** pour signaler les faits à l'Éducation nationale ou le 119 si l'enfant est en danger immédiat ;
→ En dernier recours, **contacter le médiateur de l'EN** et le Défenseur des droits.

EN SAVOIR PLUS :
Internet fcpe75.org/rubrique/agir-contre-les-violences/fiches-reflexes/

FAQ DES PARENTS

QU'EST-CE QUE L'OBLIGATION DE SIGNALEMENT ?

L'article 40 du Code de procédure pénale (CPP) impose une obligation de signalement à tous les agents publics dès qu'un fait grave est porté à leur connaissance. Il prévoit en effet que « toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit, est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République ». En parallèle, si l'élève est mineur, un signalement doit être fait auprès de la Cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (CRIP).

QUE PEUT FAIRE UN REPRÉSENTANT FCPE POUR ACCOMPAGNER UN PARENT D'ÉLÈVE VICTIME ?

La première règle à observer est d'écouter le parent avec attention et respect en l'aidant à préciser et circonstancier ses propos. Il est utile de garder une trace écrite factuelle de ce qui est partagé, sans interprétation. Il s'agit ensuite de lui conseiller de prendre immédiatement rendez-vous par écrit avec la direction de l'établissement ou la direction du périscolaire.

Un autre conseil à lui donner est de constituer un dossier dès le début de la situation, reprenant les faits précis (dates, lieux, incidents, témoins), les preuves éventuelles (certificat médical, par exemple) et tous les courriers aux institutions. On peut également lui proposer de se faire accompagner par un parent élu lors des rendez-vous avec la direction de l'établissement.



AP FAM 07/2026 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Pierre Baëlen.



Études de médecine : retour à une filière unique

À la rentrée universitaire 2027, les modalités de la première année d'enseignement et d'accès aux études de médecine changeront[1]. Le système Pass/LAS sera remplacé par une « licence portail santé ».

Texte : MARIANNE PEYRI

Jugée « trop complexe, illisible, favorisant les abandons, stressante » , la réforme des études de médecine, initiée en 2020, devrait prendre fin prochainement. À la suite d'une concertation nationale, le gouvernement a proposé, en avril dernier, une refonte de la voie d'accès aux filières MMOPK (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie). Elle mettrait fin au système actuel de deux voies possibles, le PASS (Parcours d'accès spécifique santé) ou la LAS (Licence accès santé) pour intégrer la filière MMOPK. Pour autant, la sélection restera drastique. Le nombre de places, depuis 2020, est déterminé, non plus au niveau national mais par les universités et les agences régionales de santé en fonction des besoins du territoire.

Un modèle calqué sur la LAS

Pour simplifier ce parcours d'accès à la médecine et éviter trop de redoublements ou d'échecs, la refonte prévoit de revenir à une filière unique. Elle se calquera en quelque sorte sur l'actuelle voie d'accès LAS où l'étudiant intègre une licence de son choix (ingénieur, psy, STAPS, biologie, chimie, droit…) tout en suivant une option « santé ». La différence est que cet enseignement « santé » ne constituerait plus 30 % dans son cursus, mais 50 %. En effet, actuellement, les étudiants en LAS bénéficient de moins de cours en santé que ceux suivant la voie PASS, année intensive dédiée principalement à la santé, et ont des taux de réussite moindres du fait aussi de la grande disparité de niveau selon les licences.

Trois blocs d'enseignement

Cette première année réformée serait divisée en trois blocs d'enseignement : un bloc santé (24-30 crédits européens ECTS) sur des connaissances scientifiques fondamentales en santé, un bloc disciplinaire selon la licence choisie (24-30 ECTS), par exemple en biologie, droit, sciences humaines, soins infirmiers, etc.., et un bloc transversal (6-12 ECTS) sur des compétences psycho-sociales, communication, éthique, sciences humaines et sociales.

À l'issue de cette première année, l'étudiant pourra tenter d'intégrer l'une des cinq filières de santé MMOPK, à condition d'avoir eu au moins 10/20 dans les deux blocs « santé » et « disciplinaire », selon aussi un classement fondé sur l'ensemble du parcours académique et potentiellement, selon les universités, des épreuves orales. En cas d'échec, il poursuivra en deuxième année de licence et pourra retenter sa chance à l'issue de cette deuxième année. Ainsi, dans cette réforme, deux candidatures sont possibles et le redoublement serait autorisé une fois, ce qui n'est pas le cas actuellement.

(1) Les textes de la réforme ont été adoptés le 7 juillet, cependant les textes d'application n'étaient pas encore publiés fin juillet.

3 INFOS À CONNAÎTRE

1. Quels enseignements de spécialité choisir au lycée ?
Les spécialités scientifiques s ont à privilégier, notamment celles où l'élève réussit le plus et a une meilleure moyenne. Cependant, les enseignements qui permettent de mieux suivre à l'université en médecine sont la SVT et la physique-chimie.

2. Combien de temps durent les études de médecine ?
Le parcours se fait en six ans, première année d'études comprise. En fin de 6e année, l'étudiant devient interne et choisit une spécialité (médecin urgentiste, généraliste, oncologue, chirurgien…). Selon cette spécialité, les études se poursuivent de 4 à 6 ans.

3. Première année de médecine : prépa privée ou tutorat ?
Selon les facs, le nombre de cours magistraux dispensés varie, beaucoup de cours sont à distance, en visio. Pour se faire accompagner, les étudiants peuvent intégrer des « prépas » privées et payantes ou bénéficier d'un système de tutorat, proposé dans les universités par des étudiants de niveau supérieur, qui s'avère très efficace.

En pratique

En pratique

Santé bucco-dentaire

Ritualiser le brossage des dents



Matériel, fluor, dentiste… L'hygiène bucco-dentaire des enfants commence dès les premiers mois et s'installe progressivement pour prévenir les caries toute la vie.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

À partir de quel âge brosser ses dents ? « Dès qu'une dent est présente en bouche, elle est susceptible de se carier », rappelle le Dr Christophe Lequart, chirurgien-dentiste et porte-parole de l'UFSBD. En général, les premières dents apparaissent autour de 6 mois. Le brossage doit alors devenir un rituel matin et soir, pendant deux minutes, parents et enfants ensemble. Car pour motiver les tout-petits, « la meilleure des choses, c'est le mimétisme », insiste le Dr Lequart. L'objectif est de prévenir les caries et d'installer dès le plus jeune âge une hygiène bucco-dentaire.

Comment se forment les caries ?

À chaque prise sucrée, les bactéries de la bouche transforment les sucres en acides. Ceux-ci attaquent l'émail, jusqu'à créer de minuscules lésions. La salive répare en partie ces attaques en neutralisant les acides et en reminéralisant l'émail, mais elle a besoin de temps. C'est pourquoi la fréquence compte autant que la quantité : grignotage, biberon sucré ou allaitement très fréquent augmentent le risque : « C'est quand cette balance entre déminéralisation et reminéralisation est rompue que se forme la carie », résume le chirurgien-dentiste.

Quel matériel utiliser avec des tout-petits ?

Choisissez une brosse souple, à petite tête, adaptée à la taille de la bouche. Le dentifrice doit contenir du fluor : autour de 1000 ppm jusqu'à 6 ans, puis un dentifrice adulte à environ 1450 ppm. Côté quantité, on met seulement une trace au début, l'équivalent d'un grain de riz vers 1-2 ans, puis d'un petit pois après 2 ans. « Le fluor va rendre l'émail moins sensible aux attaques acides », explique le Dr Lequart. Une brosse électrique pour enfant peut être utile, car elle aide à tenir les deux minutes et élimine davantage de plaque à durée égale. Une brosse à dents se change tous les trois mois, ou plus tôt si les poils s'ébouriffent ou après une maladie.

Quand venir pour la première fois chez le dentiste ?

Un premier rendez-vous est conseillé dès 1 an, pour repérer le plus tôt possible les erreurs d'hygiène ou d'alimentation. À partir de 3 ans, le programme M'T dents prévoit un rendez-vous annuel pris en charge jusqu'à 24 ans. « À condition d'amener sa carte vitale et sa carte de mutuelle à chaque rendez-vous », rappelle le Dr Lequart. Pour rassurer l'enfant, inutile de détailler les soins : le dentiste va juste « regarder » et « compter » les dents. Pour les plus petits, l'enfant peut être installé sur le ventre du parent, dans le fauteuil : une position rassurante qui permet de découvrir le cabinet sans dramatiser.

LA BONNE POSTURE À CHAQUE ÂGE

De 6 mois à 3 ans : le parent fait le brossage. L'enfant n'a pas encore la dextérité nécessaire : on installe le rituel, calmement mais fermement.

De 3 à 6 ans : l'enfant participe, l'adulte complète et vérifie. On valorise l'effort, sans lâcher sur le matin et le soir.

Après 6 ans : l'enfant gagne en autonomie, mais l'adulte surveille encore, surtout le soir et sur les molaires du fond.

« Le brossage n'est pas accessoire. Même quand on rentre tard ou que l'enfant est fatigué, le rituel doit rester non négociable », prévient le Dr Lequart.

Liens utiles

À lire

- Un site dédié au grand public : mabouchemasante.fr
- Le programme M'T dents
- L'appli Ben le Koala : signes-desens.org



Mâchoire carrée, corps viril…

Faut-il s'inquiéter du *looksmaxxing* ?

Derrière cette tendance véhiculée par les réseaux sociaux, se cachent surtout des questions d'estime de soi.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Façonner son corps pour performer son apparence virile : voici ce qu'on appelle le *looksmaxxing*, né en Angleterre dans des forums masculinistes dans les années 2010. Depuis les années 2020, cette tendance s'exporte dans le monde entier *via* les réseaux sociaux et s'ajoute aux multiples injonctions genrées qui circulent sous les yeux des ados.

Comme le décrypte la sociologue Hélène Bourdeloie, l'internet horizontal et ouvert, promettant un rapport entre les genres plus égalitaire, n'est plus. « Depuis l'émergence des réseaux sociaux dans les années 2000 qui renforcent les mécanismes d'entre-soi, Internet est de plus en plus fragmenté et polarisé (…), explique-t-elle. TikTok, Instagram et Facebook ne sont pas des espaces de libération mais des machines qui produisent des stéréotypes de genre. »

Concrètement, des influenceurs sur TikTok vantent la beauté masculine à coups de marteau sur le visage pour redessiner les contours de la mâchoire et arborer ainsi des mensurations faciales rêvées…

Le *bone smashing*, littéralement « briser les os », n'est pas sans conséquences, parfois irréversibles, sur la santé buccodentaire et faciale. D'autres « conseils » sont également encouragés par les *looksmaxxers* comme le *mewing* (plaquer sa langue contre le palais) ou encore les *hunter eyes* (gymnastique faciale visant à étirer le regard). Bien sûr, pour « performer » dans toute sa masculinité, le visage n'est pas le seul visé. En témoigne le *jelqing*, une technique censée élargir le pénis…

Des injonctions dangereuses

Autour de ces pratiques, s'est développé tout un business allant du chewing-gum qui surfe sur le culte de la mâchoire carrée au recours à la chirurgie esthétique. Plus inquiétant pour la santé, la prise de substances préconisée ou des régimes alimentaires drastiques encouragés…

Pour résumer, si vous voyez votre ado se mettre à critiquer sa mâchoire en se regardant dans la glace, profitez-en pour approfondir le sujet de l'apparence avec lui. Ce sera aussi l'occasion de s'intéresser à ce qu'il regarde sur les réseaux sociaux et d'affûter ensemble son esprit critique en prenant du recul sur les injonctions genrées véhiculées par TikTok.

AVIS D'EXPERT



Dr KPOTE
Animateur de prévention EVARS

« Maximiser son apparence concerne davantage les jeunes adultes, les 20-30 ans. Chez les collégiens ou lycéens, la tendance ne prend pas tant que ça. Quand on en parle avec eux, beaucoup s'en moquent. En revanche, ce que ça dit est intéressant : quand un jeune part dans des pratiques extrêmes – que ce soit le *looksmaxxing*, la prise de produits, le sport à outrance ou d'autres prises de risque –, il y a souvent derrière une question d'estime de soi, de rapport à son corps, de regard porté sur soi. Se taper sur la mâchoire pour la transformer, ce n'est pas anodin : ça dit qu'il y a quelque chose qui ne va pas. Pour les parents, l'enjeu n'est pas forcément de paniquer devant le phénomène, mais d'ouvrir la discussion : jusqu'où on s'accepte tel qu'on est ? Qu'est-ce que ça raconte de vouloir maîtriser son corps à ce point ? Et qu'est-ce que mon enfant cherche à réparer ou à prouver à travers ça ? Les injonctions sur le corps ont toujours existé, mais les réseaux sociaux et les icônes adultes les amplifient. C'est donc important d'en parler et, surtout, de rester vigilant sur la santé mentale des jeunes. »

En savoir plus

À lire

- *Tu n'es pas obligé*, Dr Kpote, La Ville Brûle, 14 €.



À voir

- Sur YouTube : bit.ly/4wHZklw



En pratique

L'IA, un ami qui vous veut du bien… en apparence !

De plus en plus de jeunes, dès 11 ans, utilisent des chatbots alimentés par l'intelligence artificielle comme confident. Ils sollicitent des conseils et évoquent des sujets intimes et personnels.

Texte : MARIANNE PEYRI

« L'**IA permet de confier des choses que l'on n'ose dire à personne,** elle est disponible n'importe quand, n'importe où et elle répond direct, sans jugement car les réponses sont plutôt positives et vont dans ton sens. L'IA ne va jamais te dire « attends » ou « tu me saoules », explique Sarah, 25 ans, qui échange régulièrement par chat avec des personnages générés par l'IA, conçus pour simuler des interactions sociales, narratives ou émotionnelles.

Parmi les IA conversationnelles les plus connues, on trouve ainsi ChatGPT, Perplexity, Gemini, Grok, Claude, Character.Ai…. « Je les consulte pour confier mes problèmes, quand je n'arrive pas à faire des choix, pour évaluer la gravité d'un problème de santé ou lors de crises d'angoisse et pour ne pas embêter mon entourage. L'IA me donne des solutions pour me calmer, elle répond comme un parent qui a de l'expérience, pas comme un copain. Tu te dis : elle sait tout, mieux que moi », ajoute Sarah.

Parmi les jeunes de 11 à 25 ans, ce sont désormais près de 9 sur 10 qui utilisent une IA conversationnelle, selon une enquête[1] européenne menée par la CNIL et le Groupe VYV. Près de la moitié d'entre eux y abordent des sujets personnels ou intimes, des questions affectives ou liées aux relations avec les autres, sollicitent des conseils lorsqu'ils sont stressés, en conflit avec leurs proches, se sentent seul, triste ou en colère… Un tiers la considèrent même parfois comme un « psy ». « On voit, en effet, aussi un usage lié davantage à la santé mentale, l'IA venant en substitution d'un psychologue, dans les cas d'isolement, d'anxiété, de dépression, de délires », indique Théo Mouhoud, pédopsychiatre, responsable de la maison des adolescents Casita à l'hôpital Avicenne APHP de Bobigny, auteur d'une étude[2] sur les risques de développement relationnel pour des jeunes utilisant l'IA.

L'illusion de l'altérité et du contrôle

Nourrie de toutes les informations données au fur et à mesure des questions, piochant dans la base de données du portable, de fait, l'IA donne des réponses personnalisées et ciblées qui bluffent les adultes mais plus encore les jeunes. Elle donne ainsi l'impression de bien connaître la



15 H

CHEZ LES 12-17 ANS, l'audience des services IA a été multipliée par 7 en 3 ans. Les sites compagnon IA sont les plus intensément fréquentés par les mineurs qui y consacrent en moyenne plus de 15 h par mois.

(Source : Arcom)

—

personne. « On est face à un robot qui, pour la première fois, maîtrise la relation par le langage écrit, compétence spécifique à l'humain. Elle fait donc parfaitement l'illusion de l'altérité », analyse Théo Mouhoud.

Il se joue, en outre, une caractéristique propre à l'être humain, l'anthropomorphisme, soit la capacité à attribuer des sentiments humains, de l'empathie à un objet, d'autant plus si on est jeune et davantage encore si on est fragile ou isolé. Certains adolescents évoquent ainsi leur confident IA tel « un véritable ami » qui aurait des émotions propres et réelles. « Beaucoup de jeunes ont cependant conscience qu'il s'agit d'une machine, mais l'IA offre un autre avantage : l'illusion du contrôle, un cadre sécurisant pour se confier tout en gardant le contrôle. On peut stopper quand on veut, supprimer des données, ce qui n'est pas possible dans un échange avec une autre personne », décrypte le pédopsychiatre. De fait, ces chats conversationnels se révèlent très attractifs et chronophages. Non sans conséquences.

L'IA renforce la solitude et la peur de l'autre

Généralement, l'IA abonde dans le sens de la personne : « Le chatbot est exactement ce que tu attends de lui », témoignent certains jeunes. « De fait, les conseils donnés sont ponctuels, l'IA tourne rapidement en rond et ne conduit pas vraiment à une remise en question. Contrairement à une discussion avec une vraie personne, elle ne permet pas de se confronter à l'altérité et à la différence qui est un ressort essentiel pour se construire quand on est jeune. Elle n'apprend pas à gérer la frustration, la colère, l'échec, à accepter aussi de ne pas être tout le temps rassuré et survalorisé comme le fait l'IA. Chez beaucoup de jeunes en souffrance, le problème, c'est justement la relation à l'autre », explique Théo Mouhoud pour qui l'IA peut quand même être positive si elle incite à aller vers des soins et à consulter des spécialistes. « C'est une des choses intéressantes, mais à condition que les jeunes soient bien orientés. » La réalité est que l'IA renforce surtout le sentiment de solitude et la peur de l'autre chez les personnes déjà isolées et fragilisées. Dans certains cas, le chatbot, s'il n'est pas performant, se révèle même très dangereux. Par le passé, certains chatbots ont validé des envies de se suicider en poussant les jeunes à passer à l'acte. Des garde-fous ont été mis en place, depuis six mois, dans les algorithmes pour donner des contacts d'urgence à ces jeunes « mais s'ils n'y vont pas, ils restent en détresse », dénonce le pédopsychiatre. Il rappelle que les thérapeutes, eux, ont une vraie capacité à jauger le langage suicidaire et les risques, un devoir d'alerte et une responsabilité morale, tout ce que les agents conversationnels n'ont pas.

Une génération sacrifiée

Les risques seraient ainsi plus grands que les bénéfices, et notamment, sur fond d'inégalité, pour des jeunes isolés, de milieu moins favorisé, dont l'entourage, éloigné du numérique, n'a pas toujours les clés pour comprendre le fonctionnement et les limites de cet outil. Selon le sondage de la CNIL-VYV, 85 % des jeunes interrogés expriment ainsi leur souhait d'être mieux informés sur l'IA : sur l'usage de leurs données personnelles, sur le type d'infos qu'il faut éviter de lui confier. Pour Théo Mouhoud, « il faut une protection, un accompagnement des parents, de l'école, des limites face à ces entreprises commerciales qui favorisent l'usage et l'accès dès le plus jeune âge et créent une dépendance. On est en train de sacrifier toute une génération. »

ILS ONT DIT

"L'IA me donne des solutions pour me calmer, elle répond comme un parent qui a de l'expérience, pas comme un copain. Tu te dis : elle sait tout, mieux que moi."

— SARAH, **25 ANS**



64 %

DES JEUNES FRANÇAIS considèrent l'IA comme un conseiller de vie.

(Source : Ipsos BVA)

(1) Étude Ipsos BVA pour le Groupe VYV et la CNIL auprès de 3800 jeunes âgés de 11 à 25 ans : France (1000), Allemagne (1000), Suède (1000), Irlande (800) : cnil.fr

(2) https://hal.science/hal-05411472v1

En savoir plus

Vidéo

- Sources : Amis virtuels, dangers réels : enquête sur les nouveaux compagnons IA des ados, Arte.tv.

À lire

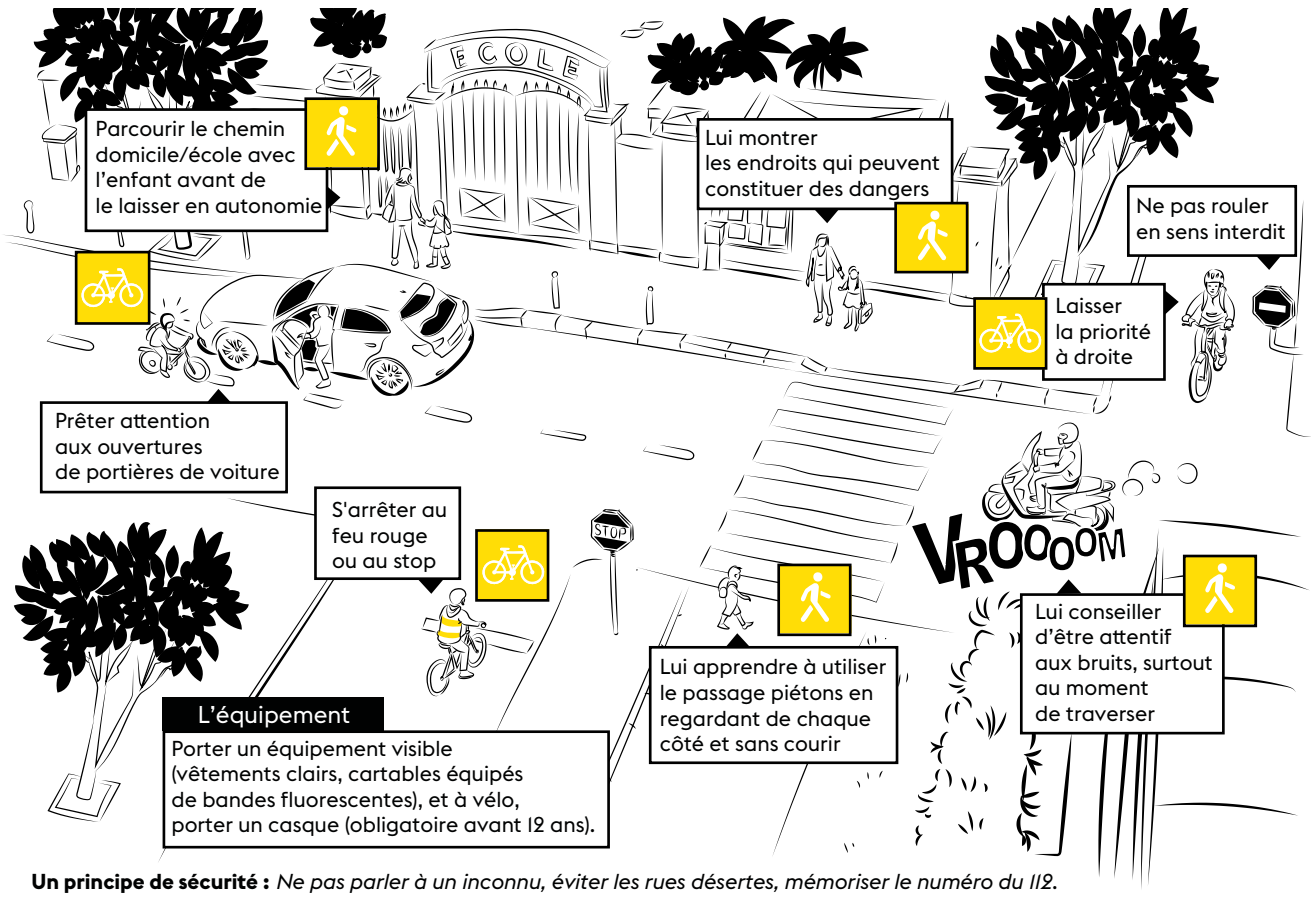
- *L'IA, ange ou démon,* Laurence Devillers, éditions du Cerf, mars 2025, 22 €.

Décryptage

Aller à l'école en toute sécurité

À pied, à vélo ou en trottinette : quelles sont les règles à transmettre à son enfant pour l'aider à se déplacer en toute sérénité.

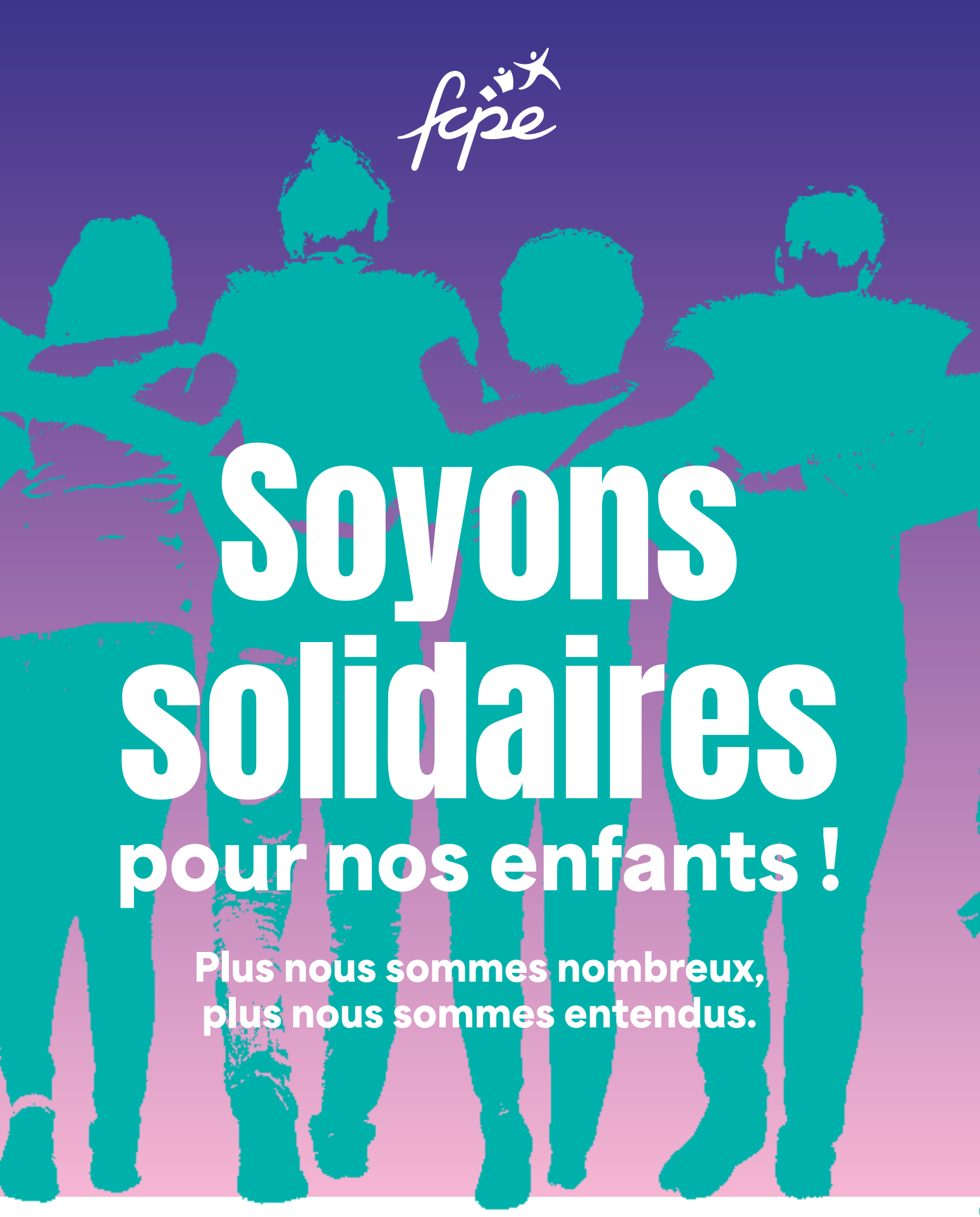
Illustration : DAVID LORY



Un principe de sécurité : *Ne pas parler à un inconnu, éviter les rues désertes, mémoriser le numéro du 112.*

L'AVIS DE LA FCPE

Avant 7 ans, il n'est pas raisonnable de laisser son enfant seul dans la rue, indique l'association Prévention Routière. Même s'il le réclame, il n'a pas les capacités pour assurer seul sa sécurité : **il perçoit mal les distances** et les vitesses ; il identifie difficilement la provenance des bruits ; il est persuadé que s'il voit une voiture, son conducteur le voit aussi ; il est dominé par ses émotions ; il ne peut se concentrer que sur une chose à la fois. Par exemple, s'il veut rattraper un ballon, il traversera sans penser au danger. La FCPE préconise des zones sécurisées aux abords des écoles, à l'instar des rues aux écoles qui voient le jour dans certaines villes ces dernières années. Malgré cela, le trajet domicile-école mérite un apprentissage au fil des années, car en 6e, votre enfant se rendra probablement seul au collège. L'important est donc de lui apprendre les bons réflexes, mais aussi **d'avoir un comportement exemplaire** en tant qu'adulte.



Soyons solidaires

pour nos enfants !

**Plus nous sommes nombreux,
plus nous sommes entendus.**

**Rejoignez
la FCPE,
adhérez !**

Regards croisés

L'orthographe doit-elle compter à nouveau ?

En voulant sanctionner les fautes aux examens, le ministre rouvre un débat ancien : l'orthographe est-elle un gage d'exigence scolaire ou un facteur supplémentaire d'inégalités ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



MARIE-LINE BOSSE
Professeure des universités émérite

Professeure en psychologie cognitive, Marie-Line Bosse est spécialiste de l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe.

> “L'orthographe n'est pas un signe d'intelligence ni de quelconques capacités intellectuelles !”
>
> MARIE-LINE BOSSE

Le ministre de l'Éducation nationale a demandé aux professeurs correcteurs des examens du bac et du brevet de tenir compte de l'orthographe dans la note finale. Qu'en pensez-vous ?

Marie-Line Bosse : Je suis atterrée ! Cette histoire d'orthographe, pour annoncer que l'on revient à de « vraies » valeurs, au temps où l'on maîtrisait parfaitement l'orthographe, est un véritable marronnier depuis les années 1980. Or, la maîtrise de l'orthographe n'est pas un signe d'intelligence ni de quelconques capacités intellectuelles ! Bien des chercheurs ou des professeurs ont d'ailleurs réussi alors qu'ils étaient dysorthographiques !

Christophe Benzitoun : Si la position est compréhensible politiquement, elle ne l'est pas du tout d'un point de vue pédagogique. La sanction n'est d'aucune aide pour l'apprentissage. Soit cette annonce relève d'une réelle volonté politique d'améliorer la situation, avec des mesures structurelles pour prendre en charge les difficultés des élèves. Soit elle mise sur la menace de sanctions pour rendre les élèves plus attentifs. Mais cela n'aura évidemment aucun effet sur la maîtrise de l'orthographe. Quoi qu'il en soit, si l'on en croit les remontées du terrain, cette mesure d'affichage politique ne sera pas suivie par les correcteurs du bac. Cela n'aura donc clairement aucun effet particulier en dehors du message envoyé.

Quelle est la réalité de la baisse de niveau des élèves en orthographe ?

M.-L. B. : Depuis 1987, on a testé à quatre reprises le niveau des élèves avec la même dictée de référence. Entre 1987 et 2021, on est passé de 10,7 erreurs à 19,4. Un élève de cinquième a donc aujourd'hui le même niveau en orthographe qu'un élève de CM2 de l'époque. La baisse de niveau porte surtout sur des erreurs grammaticales, car le temps d'enseignement a été réduit. Mais si l'on fait moins de leçons d'orthographe et de grammaire, on s'intéresse davantage au discours, à la création et à la compréhension de texte. Bien d'autres matières sont aussi apparues, dont l'éducation à la pensée critique, ce qui est plutôt bien !

C.B. : La baisse est bien réelle, comme le montre ce test conduit depuis 1987. Mais n'oublions pas qu'une journée de cours par semaine a depuis sauté à l'école primaire. Or, il y a une corrélation quasi directe entre le

nombre d'heures d'enseignement en moins et la baisse du niveau d'orthographe. Dans les années 1980, il fallait une dizaine d'années pour maîtriser l'orthographe courante. Aujourd'hui, il en faut donc 12 à 14. C'est un temps incompressible pour maîtriser la langue. Mais avec la démocratisation de l'enseignement supérieur, on peut faire l'hypothèse d'un auto-apprentissage par la suite, car on est mieux armé à l'âge adulte pour maîtriser l'orthographe. Le niveau moyen de la population française est donc sans doute bien meilleur aujourd'hui qu'il y a cinquante ans.

Existe-t-il des différences cognitives qui rendent la maîtrise de l'orthographe plus difficile pour certains élèves ?

M.-L. B. : L'orthographe s'acquiert par apprentissage et entraînement. Elle n'est pas innée. Encore faut-il les bonnes stratégies d'apprentissage. Malheureusement, cela ne fait pas partie des enseignements explicites. C'est une des raisons de l'accentuation des différences interindividuelles. On laisse trop souvent l'apprentissage des bonnes stratégies d'apprentissage à la famille ou à l'élève seul, accentuant les inégalités.

C.B. : Évidemment avec une pathologie de type dyslexie ou dysorthographie, cela demande un accompagnement et des modalités d'évaluation particulières. Pour ceux qui ont un développement classique, sans pathologie du langage, on constate différents profils d'apprentissage : ceux qui vont avoir une bonne mémoire en lisant, apprendront de cette manière l'orthographe lexicale. Pour d'autres, cela ne fonctionnera pas. De nombreux travaux montrent qu'un lecteur assidu peut être très mauvais en orthographe, sans pathologie du langage. L'orthographe grammaticale, en revanche, nécessite un enseignement explicite et un entraînement régulier pour se l'approprier.

Quels facteurs jouent un rôle important pour acquérir une bonne maîtrise de l'orthographe ?

M.-L. B. : Les stratégies utilisées pour apprendre sont déterminantes. Le milieu familial va donc être crucial. D'autant plus qu'elles ne sont pas enseignées à l'école. Autre facteur important : l'appétence pour le langage écrit. La pratique de la lecture et de l'écriture nous permet de mémoriser plus de 80 % des mots au fil de notre vie. Mais elle ne fait pas tout. En fonction du milieu social, les sollicitations langagières ne seront pas les mêmes. La motivation joue aussi un rôle vicieux ou vertueux, selon le niveau de difficultés rencontrées. Plus l'enfant a du mal à lire, moins il va lire, et moins il mémorisera l'orthographe. Cela représente des dizaines de milliers de mots de différences, entre l'enfant de CM2 qui aime lire et celui qui n'aime pas cela.

C.B. : À l'arrivée en CP, on constate déjà des écarts de niveau assez importants entre les enfants issus de familles entretenant un lien étroit avec les livres et la lecture, et ceux où ce lien est distant. Et comme il y a eu une diminution du nombre d'heures d'enseignement, notamment à l'école primaire et au collège, le nombre d'heures restant n'est pas suffisant, pour qu'un enfant apprenne la lecture, l'écriture et l'orthographe uniquement par le biais de l'école. Cela crée donc des inégalités sociales phénoménales entre ceux qui ont un accès privilégié à ces connaissances et ceux qui n'ont que l'école.

> “Il y a une corrélation directe entre le milieu social des établissements et le niveau moyen des élèves en orthographe.”
>
> — CHRISTOPHE BENZITOUN

L'orthographe est-elle finalement un indicateur fiable du niveau général d'un élève ?

M.-L. B. : Non, ce n'est pas un très bon indicateur, même s'il existe des corrélations entre niveau d'orthographe et niveau de raisonnement. D'autres pays, comme la Turquie, ont simplifié l'orthographe au maximum. Le turc était auparavant écrit en alphabet arabe. Ils sont passés à l'écriture alphabétique avec une écriture phonétique sans aucune ambiguïté. En France, l'orthographe a au contraire été volontairement complexifiée pour distinguer les élites.

C.B. : La première chose qu'on évalue avec l'orthographe, c'est une compétence sociale. L'indice de position sociale des établissements montre en effet la corrélation directe entre le milieu social des établissements et le niveau moyen des élèves en orthographe. Cela peut aussi éventuellement révéler une aptitude scolaire ou la tendance d'un enfant à bien apprendre ses leçons d'orthographe et à bien les appliquer avec une aide à la maison. Il vaudrait donc mieux la neutraliser plutôt que de focaliser l'attention dessus.



CHRISTOPHE BENZITOUN
Linguiste

Maître de conférences à l'université de Lorraine, Christophe Benzitoun est membre du laboratoire d'Analyse et traitement informatique de la langue française (ATILF).

EN SAVOIR PLUS :
Internet Circulaire de rentrée à lire au Bulletin officiel n°19 du 7 mai 2026.

initiative



© Matthew Avignone

Médias : former des lecteurs plus avertis

L'association Entre les lignes propose depuis seize ans des interventions en classe d'éducation aux médias et à l'information (EMI), animées par des journalistes. Zoom sur deux ateliers réalisés au lycée de Cavaillon.

Texte : MARIANNE PEYRI

« **Un graff de Banksy aurait été découvert sur un mur à Marseille qui crée la polémique,** certains veulent l'effacer, d'autres non. Une conférence de presse a lieu, vous pourrez entendre, tour à tour, la position de la mairie et celle des parents d'élèves ». Le jeu de rôle est lancé dans cette classe de seconde STMG du lycée de Cavaillon, situé dans le Vaucluse.

Dans la peau fictive du représentant de la mairie, Sandra Laffont, journaliste à l'Agence France Presse, intervenante bénévole. Sous la casquette du parent d'élève : Emmanuel Jousse, professeur d'histoire-géographie qui accueille cet atelier d'éducation aux médias et à l'information (EMI) dans sa classe. Les élèves, qui endossent le rôle de journalistes, posent des questions, prennent des notes. À eux ensuite de rédiger des comptes rendus, de les lire et d'en débattre.

« Dans ce scénario fictif, deux sources apportent des informations factuelles, mais aussi des éléments de langage ou de communication qui traduisent une opinion. Les élèves, en rédigeant, essaient de faire la part des choses entre faits et interprétation des faits. C'est une mise en situation qui leur apprend à être un lecteur plus alerte, à identifier les éléments de langage qui sont légion », explique Sandra Laffont, par ailleurs cofondatrice en 2010 de l'association Entre les lignes. Ce collectif de 270 journalistes (AFP, *Le Monde, Télérama, Courrier international,* etc.), a mené, à titre d'exemple, en 2025, plus de 700 ateliers d'EMI dans une cinquantaine de départements en France. « L'objectif, lors de la création de l'association, était d'expliquer aux jeunes que produire une presse de qualité a un coût. Avec l'émergence des réseaux sociaux et de l'infobésité, il était aussi très important, pour des raisons de citoyenneté, de donner des réflexes simples de futurs lecteurs pour s'y retrouver », explique la journaliste.

Plus efficace qu'un cours magistral

À travers cet atelier « Les faits, rien que les faits », les adolescents ont appris à trier, synthétiser, hiérarchiser l'information tout en étant exhaustif et objectif. « Cela rejoint des attendus scolaires sur l'expression écrite et permet aux élèves de comprendre comment se construit l'information. Être dans le « faire » est plus porteur qu'un cours magistral », se réjouit Emmanuel Jousse.

Ce professeur, tout au long de l'année, apprend à ses élèves le fonctionnement des médias et répond à leurs interrogations sur l'actualité. « Ils n'adhèrent pas spontanément aux rumeurs complotistes, mais ils peinent encore à démêler le vrai du faux. Ils sont conscients qu'il existe de la désinformation mais ne prennent pas le temps de vérifier dans les médias plus traditionnels. »

Sandra Laffont l'a constaté dans un autre atelier mené avec une classe de terminale du même lycée, portant sur le détournement des images. Les élèves devaient imaginer des légendes à partir de différentes photos. Beaucoup se sont retrouvés piégés. « Il y a désormais beaucoup d'acteurs de l'EMI sur le terrain et les enseignants sont aussi de plus en plus formés, ce qui va dans le bon sens, conclut Sandra Laffont. Les élèves font preuve d'un bon esprit critique, mais, notre rôle, en tant que journaliste, est de les aider à l'exercer à bon escient. C'est bien de douter, mais on ne peut pas douter de tout. Cela s'apprend. »



* Offre valable jusqu'au 13/09/2026, uniquement sur la première année de cotisation et pour toute première adhésion à la formule MAE Génération en renouvellement automatique.

AP EXTRA 07/26 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité (SIREN N°510 778 442) • MAE Assurance, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des assurances (SIREN N°781 109 145) 62 rue Louis Bouilhet – CS 91833 – 76044 ROUEN CEDEX • Crédit photo : Pierre Baëlen

Nos actions

Chaque année, les webinaires de la FCPE décryptent les grands enjeux éducatifs et donnent aux parents les moyens d'accompagner leur enfant et de s'engager.









NATIONAL

Comprendre l'école pour mieux agir

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

Expliquer aux parents en quoi consiste exactement le programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité, entré en vigueur en 2025 pour sortir des idées reçues ; comprendre les risques et opportunités de l'intelligence artificielle pour bien accompagner son enfant dans sa vie numérique ; comment vérifier les labels des formations sur Parcoursup… Tout au long de l'année scolaire, la FCPE propose aux parents de nombreux webinaires gratuits sur des préoccupations en lien avec la scolarité de leurs enfants.

Pour les concocter, elle fait appel à des experts reconnus, spécialistes des sujets traités : par exemple, Carina Chatain, chargée de mission «Sensibilisation du public» à la CNIL quand on évoque les données personnelles des enfants en ligne ; Édith Maruéjouls, géographe spécialisée sur les questions de mixité, d'égalité et de genre, quand il est question de l'épineux problème des toilettes à l'école ; ou encore Juliette Murtin, porte-parole du collectif Jamais sans toit à Lyon quand les échanges portent sur la prise en charge des enfants à la rue.

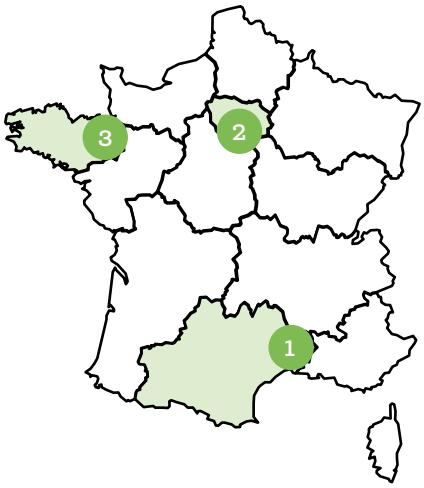
Ouvert à tous les parents

Chaque trimestre, le programme de ces rendez-vous d'une à deux heures est publié sur le site Internet de la FCPE, et annoncé dans sa lettre d'information et sur ses réseaux sociaux. Chaque adhérent qui le souhaite ou tout parent intéressé peut s'inscrire pour obtenir le lien de connexion. À l'issue de chaque webinaire, quelques jours plus tard, un replay est diffusé en ligne et sur les réseaux sociaux. Tous les événements de l'année scolaire 2025-2026 ont ainsi été compilés sur une seule et même page, afin que les nouveaux parents d'élèves ou ceux qui n'ont pas pu se libérer le jour J puissent tranquillement réécouter les échanges. Chaque webinaire donne lieu par ailleurs à un article reprenant les principales informations délivrées par les intervenants, ainsi que leur diaporama et les ressources qu'ils ont conseillées.

Au-delà de l'information, ces temps forts constituent aussi un véritable outil d'engagement pour les parents qui souhaitent s'investir dans la vie de l'école. Représenter les familles au sein des conseils d'école ou d'administration, animer un conseil local demande de bien connaître le fonctionnement de l'institution scolaire, les droits des élèves et les grands enjeux éducatifs.

En complément des autres formations proposées par la FCPE (classes virtuelles, ateliers collaboratifs ou rendez-vous flash), ces rencontres permettent d'acquérir des repères et de partager son expérience. Une manière de renforcer son pouvoir d'agir et de défendre, avec davantage de confiance et de compétences, une école publique plus juste, plus inclusive et plus attentive aux besoins de tous les élèves.

EN SAVOIR PLUS :
Internet Tous nos replays sur fcpe.asso.fr



1 GARD

Une rentrée sous tension



Dans le Gard, la préparation de la rentrée suscite la colère du Snes-FSU, de la CGT Educ'action et de la FCPE. À Clarensac, le collège Théodore Monod perdra deux classes de 3e. Des situations identiques sont constatées aux collèges Jean-Racine (Alès), Les Fontaines (Bouillargues) et Georges-Ville (Pont-Saint-Esprit). Les organisations dénoncent le fait que « des familles qui font le choix de l'école publique et laïque ne puissent pas inscrire leurs enfants dans leur établissement de secteur », alors que l'enseignement privé est davantage préservé. Des postes d'assistants d'éducation (AED) sont également supprimés, ce qui fragilise la vie scolaire et accentue les inégalités entre établissements.

EN SAVOIR PLUS :
Facebook Fcpe Du Gard

2 ESSONNE

1 250 lycéens sans affectation en juillet

Début juillet, à quelques semaines de la rentrée, la FCPE de l'Essonne a dénoncé la situation de 1250 élèves restés sans affectation à l'issue du premier tour d'Affelnet. Une mobilisation destinée à alerter sur les conséquences de ces retards pour les familles et à rappeler que chaque jeune doit pouvoir faire sa rentrée dans de bonnes conditions.

« Cela fait quatre ans que ça dure, mais ça ne s'améliore pas », a alors réagi Samir Alioua, président de la FCPE 91. Reçue le 2 juillet par la directrice académique, la fédération a obtenu la communication des chiffres précis : 300 élèves étaient encore sans place en seconde générale et technologique, 500 en seconde professionnelle, 250 en première année de CAP et 200 en première STMG. Le 8 juillet, elle a rendu ces données publiques et réclamé un suivi transparent des affectations.

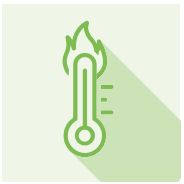
Un été synonyme d'angoisse

La FCPE 91 a demandé l'affectation immédiate de tous les élèves, le respect des choix d'orientation des familles et une scolarisation au plus près du domicile. Estimant que ces difficultés révélaient un manque de places dans plusieurs filières, elle a réclamé l'ouverture de classes supplémentaires avec les moyens humains et budgétaires correspondants.

De son côté, l'académie a assuré que le nombre d'élèves sans affectation était « amené à baisser très rapidement » au fil des commissions d'ajustement estivales. Une réponse qui n'a pas convaincu la FCPE. Pour la fédération, aucun élève ne devrait passer l'été dans l'angoisse de ne pas savoir où il sera scolarisé à la rentrée, et cette situation ne peut plus se répéter année après année.



EN SAVOIR PLUS :
Internet @fcpe91



41 °C

DES PICS AU-DELÀ
de 41 °C ont été enregistrés en Bretagne le 22 juin. Les épreuves du baccalauréat ont été maintenues.

—

3 ILLE-ET-VILAINE

« Nos écoles ne sont plus adaptées aux défis climatiques »

« Nous avons des remontées de terrain de la part des parents, qui sont très préoccupés par les risques que cette canicule représente pour la santé de leurs enfants. Par ailleurs, la chaleur extrême engendre une baisse de la concentration. Cela ralentit les fonctionnements cognitifs, et entraîne une fatigue accrue. Ils ont peur d'une contre-performance de leur enfant, d'un manque de réussite, d'une perte de moyens. Pourquoi avoir maintenu les épreuves du brevet ? » Interrogé par Ici Armorique le 26 juin, Yann Cassin, président de la FCPE 35, a relayé les préoccupations des parents et a appelé l'État et les collectivités territoriales à engager sans attendre un plan ambitieux de rénovation et d'adaptation des bâtiments scolaires.

EN SAVOIR PLUS :
Internet Lire le communiqué sur 35.fcpe.asso.fr

Portrait



Amadou Konaté, 23 ans, fondateur de l'association Une Jeunesse avec Amadou, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), cumule des millions de vues avec des vidéos de prévention sur des sujets de santé et de société.

"Parler aux jeunes de tous les sujets"

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER
Dessin : BÉNÉDICTE GOVAERT

« Stop au jugement vestimentaire des femmes, laisse-la s'habiller comme elle veut ! », « Stop aux contrôles au faciès », « Prévention sur la méningite », « Endométriose, brisons le tabou »… Tels sont quelques-uns des messages délivrés par ces vidéos[1] courtes, utiles et bien documentées. Sur les réseaux sociaux où elles sont diffusées, les internautes s'enthousiasment : ils remercient, félicitent, s'émeuvent d'une telle démarche. Il faut dire que leurs auteurs – Amadou, Zouheir, Fahd, et Ali – étonnent par leur maturité et leur capacité à s'emparer de tous les sujets (y compris les plus délicats) pour sensibiliser leurs pairs. « Ce qui marque les esprits, c'est que l'on est des jeunes qui s'adressent à des jeunes pour faire de la prévention, souligne Amadou, à l'initiative du projet. Les gens voient aussi une autre facette des jeunes de banlieue. Mais en réalité, des jeunes comme nous, qui font des choses positives, il y en a beaucoup. Le problème, c'est qu'ils ne sont pas souvent valorisés. »

Sensibiliser et informer

Avant les vidéos, une première bonne idée avait déjà germé dans l'esprit d'Amadou : celle de créer une association pour proposer aux jeunes des sorties éducatives et citoyennes. « Auparavant, il y avait des locaux avec des animations, des sorties, des projets. Tout ça a un peu disparu, raconte-t-il. Les jeunes disaient « Il n'y a plus rien, on s'ennuie ». C'est ça qui m'a donné envie d'agir. » Aider les ados à retrouver des centres d'intérêt, refaire du lien, pour éviter « qu'ils fassent n'importe quoi », dit-il. Rapidement, une quarantaine de jeunes adhèrent. « L'idée des vidéos est venue dans la foulée, explique Amadou. À ce moment-là, il y avait la mode des puffs (les cigarettes électroniques), les jeunes disaient que c'était inoffensif. Au même moment, il y avait beaucoup de rixes de quartier, et là aussi, certains ne voyaient pas le danger. Ça a été un déclic, je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose pour mieux les informer. »

Pas de filtres

La première vidéo cumule 50 000 vues en l'espace de deux heures. « Le lendemain, on était déjà à 100 000 », se souvient Amadou. Et depuis, le succès ne se dément pas. Alors, les quatre jeunes hommes cravachent : choix des sujets (« sans filtres », dit-il), travail de documentation, tournages. Trois vidéos sont postées chaque semaine. Parfois, des abonnés leur soufflent des idées « parce que quelqu'un de leur famille est concerné » : le post-partum, le sommeil, la dyslexie, les addictions, etc. « Je fais des recherches sur Internet, et je valide mes infos auprès d'une cousine qui est dans le médical, dit-il. Le plus important, c'est de jamais être dans le jugement. On veut être dans le dialogue, sans mettre la honte. » Car l'objectif est clair : faire du lien et œuvrer à plus de tolérance. « Plus on est informés, mieux on comprend son environnement et mieux on peut agir au quotidien, pour soi et pour les autres », souligne le jeune homme, qui a grandi, dit-il, « dans une famille où l'on communique beaucoup ». Aujourd'hui, un projet de long métrage est sur la table et un appel aux dons[2] a été lancé. « Notre but est de sensibiliser encore et encore, mais à plus grande échelle. »

(1) tiktok.com/@amadou.782
(2) cotizup.com/@konate-amadou/amadou-films-association

ETIK

Nos produits Gourmets pour faire grandir vos Projets

Organisez une vente de Brioches

dans votre école

Pour financer vos projets



Expédition dans toute la France

Œufs de poules élevées en plein air
Blé de France
sans conservateur

Fabriquée à la main à la commande dans notre atelier

Bénéfice 30%

Nous contacter
02 97 60 48 94

ETIK
contact@i-etik.com
56000 VANNES

SIMPLE RENTABLE RAPIDE

LADYBIRDS CINÉMA ET SAME PLAYER PRÉSENTENT

UNE ANNÉE DANS LA PLUS PETITE ÉCOLE DE FRANCE

MA TOUTE PETITE ÉCOLE



UN FILM DE
PASCAL PLISSON

AU CINÉMA LE 14 OCTOBRE

METANOIA

CINE+ OCS

jour2fête DISTRIBUTION

LE FIGARO MAGAZINE